

Centre culturel de Momignies

Demande de reconnaissance



01	Introduction	2
02	Éléments Institutionnels	4
01	Identification du Centre Culturel	5
02	Niveaux de reconnaissance sollicités	5
03	Le Contexte	6
03	Rapport d'auto-évaluation	10
01	Modalités de l'évaluation	11
04	Le territoire de Momignies	18
01	Introduction	19
02	Population	20
03	Revenus	20
04	Vieillesse	21
05	Formation	21
06	Mobilité	22
07	Économie et emploi	22
08	Emploi salarié	23
09	Taux de chômage	23
10	Les Jeunes	24
11	Événements socio-culturels survenus lors du contrat-programme 2020 – 2025	24
05	Analyse partagée du territoire	26
01	Introduction	27
02	Résultats de l'analyse partagée	27
03	Que voyons-nous dans le miroir ?	31
04	Quels enjeux pour 2026-2030 ?	33
05	Méthodologie et actions de l'analyse partagée	34
06	Action Culturelle Générale	38
01	Le contrat programme 2026 – 2030	39
02	Les enjeux retenus	39
03	C'est de la culture ou c'est pas de la culture ?	41
04	Les axes transversaux	42
05	L'enjeu n°1, Les Frontières	42
06	L'enjeu n°2, la Maison pour Tous	44
07	Diffusion	46
08	Évaluations	46
07	Budget	48
01	Aides financières directes	49
02	Aides financières indirectes (Commune de Momignies)	50
03	Budget prévisionnel 2026 – 2030	51

Centre culturel de Momignies

Demande de reconnaissance

Introduction

01

Le Centre Culturel Local de Momignies, après plus de 30 ans d'ancrage dans son territoire, traverse une phase de transition marquée par plusieurs évolutions.

D'abord, certaines de ses activités traditionnelles, comme la Fête de l'été et le Kiosque Fête Noël, semblent moins en phase avec ses missions de promotion de la démocratie culturelle. Bien que ces événements aient une portée sociale indéniable, leur organisation relève davantage des compétences de la commune.

Le départ de la direction précédente, après plus de trente ans de service, marque un tournant important, changement d'époque, de style et de références.

Enfin, les élections communales ont modifié les rapports de force politique au sein de la commune et ont amené des changements importants dans la gouvernance du Centre.

Nouveau contrat programme, Nouveau départ !

Bien entendu, il ne s'agit pas de faire table rase du passé. Notre demande de renouvellement du contrat programme a pour ambition d'amplifier les enjeux exploités précédemment et de recentrer les actions sur les objectifs de démocratie culturelle fixés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les leçons tirées des expériences passées et les retours des usagers se retrouvent synthétisés dans l'analyse partagée du territoire.

L'action culturelle doit reposer non seulement sur les envies et besoins des usagers et les spécificités du territoire, mais aussi sur

les forces intrinsèques du Centre. C'est ce que nous avons décrit dans le chapitre « Que voyons-nous dans le miroir ? ».

L'approche renouvelée du Centre s'articule autour de deux grands enjeux : Les Frontières et la Maison pour tous.

Le premier enjeu, Les Frontières, explore les relations entre Nous et le monde. Vous le trouverez décrit. Le second enjeu, la Maison pour tous, traite des relations entre Nous et nous-même. Il est exposé.

Pour juger de la pertinence de notre action, nous avons mis sur pied des procédures d'évaluation résumées.

Enfin, rien ne serait possible sans des moyens financiers et humains, détaillés.

En conclusion, le Centre Culturel Local de Momignies, en s'appuyant sur son histoire et les besoins identifiés du territoire, aspire à un renouveau ancré dans les valeurs de démocratie culturelle.

Ce dossier de subvention propose un projet ambitieux et cohérent, articulé autour des enjeux « frontières » et « Maison pour tous », et solidement structuré grâce aux retours des usagers et aux spécificités locales.

Nous avons la conviction que ce nouveau contrat programme, s'il est soutenu, permettra de renforcer l'impact du Centre sur son territoire, d'affirmer son rôle en tant que vecteur essentiel de cohésion et d'épanouissement communautaire tout en répondant aux attentes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Éléments Institutionnels

02

01 Identification du Centre Culturel

Dénomination sociale :

asbl Centre Culturel Local de Momignies

Siège social et administratif :

5, Route de Macon - 6590 Momignies

Territoire d'implantation : Commune de Momignies

Site internet : www.culturemomignies.be

Facebook : Centre Culturel de Momignies

Instagram : [centreculturelmomignies](https://www.instagram.com/centreculturelmomignies)

Direction : Carine Potvin

Bureau : +32 60 51 24 60

Portable : +32 474 03 61 35

Email : carine@centreculturelmomignies.be

Numéro d'entreprise : 0427 648 254

Date de reconnaissance : 1985

Numéro ONSS : 1145700-94

Secrétariat social : Partena (237476)

Médecine du Travail : Attentia

Assurance Loi : Ethias n°67 00 32

Organisme financier : ING

Numéro IBAN : BE62 3710 1510 2461

Code BIC : BBRUBEBB

Fiduciaire : Charlotte Blaise,
comptable-fiscaliste ITAA 10.086.582

Statuts de l'asbl : Publication le 10 janvier 2024 au Moniteur belge. (Annexe 1)

02 Niveaux de reconnaissance sollicités

Conformément au décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels, le Centre Culturel de Momignies sollicite une « Action culturelle générale ».

Dans le précédent Contrat-Programme, les Centres Culturels de Sivry-Rance, de Chimay et de Momignies ont sollicité une coopération selon les termes du décret des Centres Culturels. Sivry-Rance est porteur de la coopération.

À ce stade, la coopération ne répond pas pleinement aux attentes du Centre Culturel de Momignies, car les initiatives semblent provenir d'un seul des acteurs, sans concertation avec les deux autres. Elle génère davantage de charges administratives que de bénéfices pour ses partenaires. Nous ne souhaitons donc pas poursuivre cette coopération.

Cependant, le principe de la coopération reste une idée pertinente, à condition qu'il soit centré sur la mutualisation de certaines ressources humaines et matérielles, et qu'il se produise entre partenaires égaux et respectueux. Nous pensons être sur la même longueur d'onde que le Centre Culturel de Chimay à ce sujet, et souhaitons poursuivre une coopération avec lui ainsi qu'un nouveau partenaire encore à déterminer.



03 Le Contexte

Historique du Centre Culturel

- 1980** Création du Centre Culturel par Roland Jouve (1980-1990)
- 1985** Reconnaissance officielle par le Ministère de la Communauté française
- 1986** **Présidence** : Francis Vandesteene (1986-1987)
- 1987** **Présidence** : Walter Desert (1987-1990), Échevin de la Culture
- 1989** Conformément au décret, la Commune de Momignies intègre le CA
- 1990** Décès de Roland Jouve ; Micheline Masay (1990-2023) prend la direction
- 1991** **Présidence** : Paul Lapôtre (1991-2012), Échevin de la Culture
- 1996** Le Foyer Culturel est officiellement rebaptisé Centre Culturel
- 2008** Mise à niveau de la salle **Le Kursaal** (150 places)
- 2013** **Présidence** : Véronique Riez (2013-2024), Échevine de la Culture
- 2018** Dépôt du premier contrat-programme (2020-2024)
- 2024** Carine Potvin devient directrice du Centre Culturel ; **Présidence ad Interim** : Jean-Marc Monin, Conseiller communal ; Dépôt du second contrat-programme (2026-2030)

Description des infrastructures occupées par le Centre

La Maison du Kursaal (= le Bureau)

Rez-de-chaussée

L'Atelier (26 m²) : Espace multifonctionnel servant d'atelier, de salle de réunion, de cantine et d'espace d'accueil.

Hall d'accueil (12 m²) : Informations sur les activités du Centre et de ses partenaires. Un espace d'EPN y est accessible librement.

1^{er} étage

Trois bureaux (50 m²)

Combles

Espace de rangement et d'archivage (50 m²)



.....
1 Accessible aux personnes à mobilité réduite

Le Kursaal

Rez-de-chaussée

Accessible aux PMR¹

Le Foyer (86 m²) : Espace multifonctionnel accueillant les grands groupes, les associations, les habitants et les spectateurs. On y organise aussi des scènes ouvertes (musique, stand up, etc...)

Le Théâtre (208 m²) : Accueille des séances de cinéma, des spectacles, des cabarets, des concerts, des conférences et des expositions.

Capacité : 150 à 180 places en gradins ou 200 chaises

Équipement

Gradins amovibles

Scène à l'italienne de 8 m de largeur, 6 m de profondeur et 3,8 m de hauteur

Écran de projection mobile frontal de 6 m x 4 m, placé à 3,20 m du premier rang avec projection par l'arrière

Deux loges

La Régie

1^{er} étage

Studio podcast/vidéo (12 m²) : Local équipé et insonorisé, accessible à tous.

Petit espace de travail/détente (8 m²)

Autres infrastructures

Les **salles communales des villages** de l'entité,

accessibles aux personnes à mobilité réduite

et équipées de chaises, tables, cuisines avec chambres froides, bars et sanitaires.

Certaines salles sont équipées de scènes ; un praticable communal remplace celles non équipées.

Le «**Chalet forestier**» : Un espace pour des activités en pleine nature, situé près du «Chêne de Momignies», un arbre remarquable planté en 1650.



Composition des Organes de Gouvernance (au 27 août 2024)

La composition détaillée des organes de gouvernance se retrouve en annexe.

L'équipe du Centre Culturel

DATE D'ENTRÉE	TRAVAILLEUR	CATÉGORIE	FONCTION	ÉCHELON BARÈME 329.02	ETP	CENTRE CULTUREL FONDS PROPRES	APE MARIBEL	DÉTACHÉ COMMUNAL
29/01/24	POTVIN Carine	Direction	Directrice	5	1	1		
16/12/19	LURKIN Lindsay	Animatrice socio culturelle	Chargée de projet	4.2	1		1	
15/09/21	MOREAU Charlie	Animateur socio culturel	Régie Chargé de programmation Chargé de communication	4.1	1		0,5	0,5
26/06/23	CLABOTS Flore	Animatrice socio culturelle	Accueil, animation	3	0,5		0,5	
	GHISLAIN Christine	Administration	Accueil, administration	D4	0,5			0,5
15/07/22	BARBIER Lucas	Animateur socio culturel	Animateur atelier de guitare, Chargé de programmation	D4	0,5			0,5
	RYDE Julie	Agent d'entretien	Entretien des bâtiments					

Équipe Externe

DATE D'ENTRÉE	TRAVAILLEUR	CATÉGORIE	FONCTION	ÉCHELON BARÈME 329.02	ETP	CENTRE CULTUREL	PROVINCE	AUTRE
28/06/05	DEHOE Anabelle	Animatrice externe	Animatrice dessin		0,039		0,039	
fév.2022	BERTAUX Erika	Animatrice externe	Animatrice peinture		0,039	0,039		
	HOUTHOOFT Ingrid	Animatrice externe	Animatrice Art Floral		0,039		0,039	
sept.2023	VAN DE STEEN Laura	Animatrice externe	Animatrice Danse		0,039		0,039	
sept.2022	VAN DE STEEN Laura	Animatrice externe	Animatrice Théâtre		0,039		0,039	
	VAN STEENKISTE Véronique	Animatrice externe	Professeur de musique					ABH



Rapport d'auto- évaluation

03

01 Modalités de l'évaluation

Participants et méthode d'évaluation

Pour l'auto-évaluation du Contrat Programme 2020-2024, plusieurs parties prenantes ont été impliquées à travers un processus structuré en plusieurs étapes.

Auto-évaluation Interne

Participants

- **Conseil d'Orientation** : Regroupe des membres en charge de la gestion et de la supervision du Contrat Programme.
- **Équipe du Centre Culturel** : Acteurs principaux dans l'exécution des activités culturelles.
- **Partenaires et Public** : Inclut les représentants des jeunes, des associations locales, et le public en général.

Méthodes Utilisées

- **Réunions du Conseil d'Orientation** : Tenues aux dates clés (9 juin et 29 septembre 2022, 5 avril 2023, et 14 mars 2024) pour faire le point sur les progrès réalisés et apporter les ajustements nécessaires.
- **Évaluation Continue** : Suivie grâce à des réunions internes d'équipe et à la rédaction régulière de rapports d'activités.
- **Journée d'Évaluation** : Le 7 février 2024, une journée complète a été consacrée à l'évaluation des actions menées sur la période 2020-2024.

- **Mise au Vert** : Une session de réflexion et de planification s'est tenue du 25 au 27 mars 2024, permettant de finaliser l'auto-évaluation et de planifier les futures actions culturelles en s'appuyant sur les données collectées dans le cadre de l'analyse partagée du territoire.

Auto-évaluation Externe

Participants

- Partenaires du Centre Culturel

Méthodes Utilisées

- **Discussions et Échanges** : Organisés pour recueillir des avis sur les actions du Centre lors de rencontres, notamment lors des soirées de vœux en 2023 et 2024, ainsi qu'au Kiosque de Noël en 2023.
- **Questionnaires** : Distribués en version papier et en ligne (via un QR code sur le site du Centre), ces questionnaires ont permis de récolter les retours du public lors des événements culturels entre 2022 et 2024. Voir annexe pour les questions posées.

Éléments Complémentaires pour l'Auto-évaluation

- **Critères et Indicateurs** : L'évaluation s'est appuyée sur des critères comme la participation des jeunes, l'impact des projets sur la communauté, et l'efficacité des actions. Les indicateurs incluaient les retours des participants, les données de fréquentation et des évaluations qualitatives et quantitatives des projets.

- **Rythme des Étapes** : Les évaluations ont été menées de manière progressive, avec des points de contrôle réguliers et des moments de réflexion plus approfondie à des étapes clés

Activités du Centre Culturel et Opérations durant le Contrat Programme

ENJEU 1

Développer la notion de citoyenneté, de responsabilité et de solidarité auprès des jeunes

Description

Recrutement d'une animatrice avec une connaissance approfondie du territoire et une connaissance des dynamiques associatives et groupes de jeunes.

- **Missions initiales** : évaluer les besoins des jeunes et concevoir des activités adaptées pour favoriser leur implication dans la vie culturelle de la communauté.
- **Objectif principal** : susciter l'intérêt des jeunes pour les offres culturelles et assurer leur participation active aux événements.

Conseil d'Orientation rajeuni. Une intégration proactive de représentants de la jeunesse au sein du Conseil d'Orientation pour garantir une meilleure prise en compte de leurs perspectives.

- **Représentants clés** : le coordonnateur de la Maison des Jeunes, la responsable de la Jeunesse de Macquenoise/Beauwelz, ainsi que le secrétaire général de l'École des Jeunes de l'ES Mominoise.
- **Impact attendu** : une plus grande diversité des points de vue et un renforcement de la participation des jeunes à la gouvernance du Centre Culturel.

Ces initiatives visent à promouvoir la citoyenneté, la responsabilité et la solidarité, tout en renforçant les liens intergénérationnels et l'engagement communautaire des jeunes.

Projets et initiatives culturelles menés par le Centre culturel pour encourager l'engagement des jeunes dans des activités artistiques communautaires.

Résumé des principaux projets

« CRACS un jour, CRACS toujours »¹ (2021-2022)

Contexte : Projet européen développé en partenariat avec cinq jeunes de Momignies âgés de 18 à 26 ans.

Objectif : Réduire l'écart entre les jeunes et la culture en rendant celle-ci plus accessible.

Approche : Collaboration entre jeunes et Centre Culturel pour concevoir des événements, des ateliers et des productions audiovisuelles.

Impact : Renforcement des liens entre les jeunes et la culture locale, tout en promouvant des valeurs de citoyenneté, de solidarité et de responsabilité.

Activités clés

- **Charnaval**, Troisième édition de cet événement culturel inclusif, revisitant le concept traditionnel de carnaval pour y inclure la jeunesse et d'autres acteurs locaux, créant ainsi une dynamique participative dans la communauté.
- Un carnaval inclusif repris par les Jeunesses à partir de 2024.
- **Flash Cracs et vidéo CRACS**²
Plus de 15 vidéos et 13 podcasts pour valoriser³ la région et maintenir le lien social pendant la pandémie de façon innovante.

¹ Le projet «CRACS» est une initiative culturelle visant à engager les jeunes dans la vie culturelle de leur communauté, en mettant l'accent sur la citoyenneté, la responsabilité, et la solidarité. Le terme «CRACS» désigne un Citoyen Responsable, Actif, Critique et Solidaire.

² Ce projet rejoint les objectifs de l'Enjeu 2 : « Faire émerger le sentiment de fierté et d'appartenance au territoire »

³ cf. page sound cloud "Flash Cracs" du Centre Culturel

Défi : T'es C.R.A.C.S ou pas C.R.A.C.S

Initiative du Centre Culturel et du Conseil d'Orientation qui vise à encourager l'engagement culturel des jeunes de 15 à 25 ans à Momignies.

En 2023, deux projets ont été sélectionnés pour leur originalité et leur portée intergénérationnelle :

- **Lumière et convivialité**, qui a mis l'accent sur des activités visant à rapprocher différentes générations à travers l'art et la lumière et
- **Jeux et générations : Lien social en action**, qui a favorisé le partage et les interactions entre jeunes et aînés par le biais de jeux.

Ce programme soutient l'implication des jeunes dans la vie culturelle locale, en mettant l'accent sur l'innovation et la solidarité, et en leur offrant la possibilité de contribuer de manière significative au tissu social de leur communauté.

Poussée d'Adrénaline

Ce projet, soutenu financièrement par la Fondation Roi Baudouin¹, a visé à encourager les échanges entre jeunes et associations locales et à atténuer les effets négatifs de la pandémie. Les activités ont facilité la rencontre entre jeunes et associations, tout en répondant aux défis posés par la crise sanitaire.

La MJM : Maison des Jeunes de Momignies

Le Centre Culturel a collaboré pendant cinq ans avec divers partenaires locaux, notamment l'AMO Oxyjeune, le PCS de Momignies et la Maison des Jeunes de Chimay, pour créer la Maison des Jeunes de Momignies, inaugurée officiellement le 25 avril 2022.

Ce projet a permis de mettre à disposition des jeunes un espace dédié, offrant une gamme d'activités diversifiées. L'engagement d'un

animateur-coordonnateur à temps plein a été essentiel pour assurer le développement et la continuité de ces activités.

L'objectif était que la MJM devienne un partenaire clé et serve de relais auprès des jeunes pour toutes les initiatives du Centre. Aujourd'hui, dans la réalité, il n'y a que peu de passerelles entre nos deux institutions.

Les Ateliers et les Stages [annexe]

Ateliers : Depuis 2022 l'offre s'est élargie et s'est adaptée aux jeunes.

Des ateliers de guitares² ont été créés. Des enfants aux adultes en passant par les adolescents et de niveaux différents.

Des ateliers de théâtre et de peinture adolescents – adultes sont également proposés.

Stages : Projets en lien avec le podcast³ et la vidéo, en partenariat avec des associations locales comme le projet de chronique avec la Maison des Jeunes prévue pour 2024.

L'élargissement de l'offre d'ateliers et la collaboration avec des associations locales pour des stages illustre un engagement fort du Centre envers la communauté.

Résultats et constats

Les projets mis en place pour cet enjeu, tels que « CRACS un jour, CRACS toujours » et « Poussée d'Adrénaline », ont su impliquer activement la jeunesse locale. L'engagement d'une animatrice dédiée, l'intégration de représentants de la jeunesse au sein du Conseil d'Orientation, ainsi que la création de la Maison des Jeunes de Momignies ont renforcé les liens entre les jeunes et la vie culturelle de la communauté. Grâce aux ateliers, aux stages et à des projets spécifiques, nous avons pu dynamiser leur participation, les responsabiliser et leur offrir des espaces d'expression et de créativité.

1 Appel à projet «Unlock your energy»citoyenneté, la responsabilité, et la solidarité. Le terme «CRACS» désigne un Citoyen Responsable, Actif, Critique et Solidaire.

2 Afin que tous aient accès aux cours, un don de guitares de « Music Fund » permet au Centre culturel de prêter des guitares aux élèves de l'Atelier.

3 Outil de communication digital

Progression

L'offre culturelle destinée aux jeunes a augmenté ces cinq dernières années.

Pour encourager la participation des jeunes de 12 à 26 ans et assurer un suivi, une Maison des Jeunes a été créée. Ce lieu constitue un relais privilégié pour la jeunesse et la culture. L'intégration de jeunes au sein du Conseil d'Orientation permet à ces derniers de jouer un rôle actif dans la prise de décisions.

Défis persistants

Difficultés à capter l'attention des 13-20 ans pour les programmations classiques. Un suivi amélioré, une programmation continue et une adaptation des horaires seront prioritaires.

Évaluation du défi CRACS

Certains critères du défi se sont révélés trop contraignants, comme la nécessité de former un groupe de 10 jeunes, l'obligation d'être résident de Momignies ou encore l'interdiction à une asbl d'être porteuse du projet. En effet, certains jeunes ont signifié l'importance pour eux de se sentir soutenu et encadré par une association soutenant dans ce type de démarche.

Nos partenaires privilégiés

- AMO Oxyjeunes
- ATL
- Bibliothèque
- Conseil d'Orientation
- EPSI Heureux Abri
- Jeunesses de Momignies¹, Macon², Macquenoise/Beauwelz, Seloignes, Monceau-Imbrechies
- La Province
- Maison des Jeunes de Momignies
- Maison des Jeunes de Chimay
- Plan de Cohésion Sociale

ENJEU 2

Faire émerger le sentiment de fierté et d'appartenance au territoire

Description

Décentralisation culturelle : Étendre les événements culturels à chaque village de Momignies afin de favoriser le lien avec la population et les associations, valoriser et soutenir la vie locale, ainsi qu'encourager de nouvelles initiatives citoyennes.

Sensibilisation environnementale : Faire découvrir les paysages et les ressources naturelles locales, promouvoir la participation citoyenne et démocratiser la culture en créant des événements festifs et conviviaux accessibles à tous, favorisant ainsi les échanges entre habitants et visiteurs.

Activités

La Promenade Gourmande

En 2023, l'équipe du Centre Culturel a organisé la 17^e édition de la Promenade Gourmande, un événement devenu une tradition incontournable à Momignies. Depuis 17 ans, cette balade de 5 km à travers les rues, chemins et forêts de la commune offre aux participants l'occasion de découvrir les richesses culinaires, culturelles et historiques de la région.

Le concept est simple mais efficace : les participants se promènent en faisant des haltes gourmandes pour déguster des produits locaux tout en profitant d'animations culturelles.

Nombre de participants :

entre 250 et 300 personnes.

1 Groupe reconstitué en 2023

2 Nouvelle jeunesse depuis 2023

Le Court-Circuit de l'Été

En juillet 2020, le Centre Culturel a lancé une animation itinérante, utilisant un bus anglais pour se rendre dans les sept villages de Momignies, ainsi que dans des institutions telles que l'Heureux Abri et la Pillerie (accueillant des personnes en situation de handicap) et la maison de retraite Le Liberty à Seloignes. L'objectif de cette initiative était de renforcer le lien social pendant la pandémie en proposant des moments de rencontre autour de spectacles musicaux créés par des artistes locaux. Les dégustations de produits régionaux, organisées par le GAL¹ de la Botte du Hainaut, mettaient en valeur la gastronomie locale tout en contribuant à la cohésion sociale.

Nombre de participants : entre 600 et 700 personnes

La Chasse aux cadeaux de Noël

Durant la pandémie, afin de combattre l'isolement, le Centre Culturel a organisé une chasse aux cadeaux de Noël dans les sept villages de l'entité. Cette initiative a non seulement apporté un peu de magie festive, mais elle a aussi permis de redécouvrir les richesses historiques locales. Quatorze cadeaux étaient dissimulés dans des lieux emblématiques de chaque village, offrant ainsi aux participants l'occasion de redécouvrir leur patrimoine local.

Nombre de participants : non connu.

Projets

Concours Photos : Objectif Momignies

En 2021, le Centre Culturel a lancé le concours photo «Objectif Momignies», permettant aux habitants de tous âges de capturer leur vision de l'environnement local. Les dix meilleures photos de chaque catégorie ont été exposées lors du 10e Parcours d'Artistes au Château Ferme de Macon et publiées dans le journal communal «À Travers Nos Villages».

L'objectif du concours était de stimuler la créativité, de valoriser l'environnement local et de favoriser le partage et l'échange entre les citoyens. Les participants ont ainsi pu renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté tout en partageant leur passion pour la photographie. La sélection a été réalisée à partir d'un vote sur les réseaux sociaux.

Nombre de participants : 50

Nombre de photos soumises : 58 en catégorie adulte et 21 en catégorie jeune.

Podcast/Vidéo

Ce projet novateur, transversal aux deux enjeux, s'est développé en collaboration avec les jeunes. Il a utilisé des technologies audiovisuelles, telles que les podcasts et les vidéos, pour maintenir le lien social entre les habitants de Momignies.

Les jeunes ont présenté leur région sous un angle nouveau, permettant ainsi de découvrir ou redécouvrir le patrimoine local ainsi que les nombreuses initiatives associatives et sportives. Les contenus réalisés dans le cadre des ateliers et stages organisés par le Centre Culturel ont offert une plateforme pour la créativité et l'engagement communautaire.

Nombre de participants : 30

.....
¹ Groupe d'Action Locale

L'ADN de la Culture

Ce projet, s'étalant sur 2021-2022, a cherché à allier art, nature et culture en mettant en lumière les artistes locaux qui ont utilisé des matériaux recyclés.

Des créations artistiques ont été réalisées par les élèves des écoles du territoire et de Chimay, en collaboration avec des artistes locaux, utilisant comme matière première des objets recyclés. L'objectif était de sensibiliser, à travers l'art et les outils artistiques, aux problématiques environnementales et climatiques.

Les travaux réalisés représentent les richesses du patrimoine local, tels qu'un escargot en lien avec un producteur de Seloignes ou un vitrail du Château Ferme de Macon. Des conférences, des projections de films, des spectacles, des stages et des ateliers sur le sujet ont permis d'étendre le projet et d'impliquer tous les habitants.

Nombre d'écoles impliquées : 30 élèves de primaire et 23 de secondaire.

Nombre d'artistes participants : 7.

Nombre de participants par activité :

cinéma : 13, conférence : 41, stage : 16, projection de films : 129.

Nombre de participants à l'événement de clôture : 200 personnes

Résultats et constats

Des événements tels que la « Promenade Gourmande », le « Court-Circuit de l'Été » et la « Chasse aux cadeaux de Noël » ont permis de valoriser le patrimoine culturel et naturel de Momignies. Le concours photo « Objectif Momignies » et le projet « ADN de la Culture » ont favorisé la participation citoyenne et la découverte du territoire sous de nouveaux angles. Ces initiatives ont renforcé le sentiment de fierté et d'appartenance des habitants, tout en créant des occasions de rencontres et d'échanges intergénérationnels.

Nos partenaires privilégiés

- Artistes locaux
- ASBL Tourisme
- Bibliothèque de Momignies
- Comité de Cendron
- Comité des Forgerons de la Wartoise
- Écoles de Momignies
- ES Mominoise
- Fanfares
- Fondation Chimay Wartoise
- Jeunesses
- Maison des Jeunes de Momignies
- Plan de Cohésion Sociale

Tous ces partenaires jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre et le succès des projets, en apportant leur soutien logistique, financier ou humain, et en contribuant à renforcer les liens au sein de la communauté.

En conclusion : synthèse critique et qualitative de l'impact de l'action culturelle

L'évaluation du projet d'action culturelle présente plusieurs axes d'amélioration en vue du prochain contrat-programme. Le temps requis pour une auto-évaluation qualitative a été sous-estimé par l'équipe, ce qui a conduit à une démarche restreinte, se limitant à quatre échanges avec le Conseil d'Orientation et à un travail interne. De plus, la participation du public (deux fois) a été faible. L'absence d'outils adéquats pour évaluer efficacement ainsi qu'un manque de planification structurée ont également constitué des facteurs limitants.

À l'avenir, nous établirons un plan d'auto-évaluation préalable afin de mener cette démarche de manière rigoureuse et inclusive, en impliquant différentes parties prenantes à travers des évaluations internes et externes. Cette approche nous permettra de recueillir des perspectives variées sur les actions menées par le Centre Culturel de Momignies.

Malgré tout, l'auto-évaluation interne aura mobilisé le Conseil d'Orientation, l'équipe du Centre Culturel, ainsi que les partenaires et le public. À l'avenir, cette évaluation devra suivre un rythme progressif, avec des points de contrôle réguliers et des moments de réflexion intensifs, tels que la journée d'évaluation qui a eu lieu le 7 février 2024 et la session de « mise au bleu » en mars 2024.

Néanmoins, les critères et indicateurs d'évaluation se sont concentrés sur la participation du public, l'impact des projets sur la communauté, l'efficacité des actions et l'implication sur les droits culturels.

L'auto-évaluation externe, quant à elle, a impliqué les partenaires du Centre Culturel à travers des discussions, des échanges et des questionnaires distribués lors d'événements. Ces contributions ont permis d'obtenir un retour précieux sur la pertinence des activités proposées, l'accueil et la disponibilité de l'équipe, l'impact des actions culturelles, ainsi que des suggestions pour de futures initiatives.



S'y retrouvent :

- La liberté artistique, la conservation du patrimoine et l'accès à la culture au travers des ateliers, de la Promenade Gourmande, de l'ADN de la culture, etc.
- La participation et la liberté de choix culturel au travers des ateliers, de l'ADN de la culture, du Parcours d'artistes et du Studio Podcast/Vidéo.
- La participation à la prise de décision au travers du Conseil d'Orientation, de l'Analyse partagée, de l'Organe d'Administration et de l'Assemblée Générale.

Les freins identifiés sont principalement liés à l'accessibilité :

- **La mobilité** : La commune est mal desservie par les transports en commun, ce qui limite l'accès aux activités, surtout en soirée, le week-end et en hiver.
- **La communication** : Des améliorations sont nécessaires concernant la communication, notamment une refonte du site, une programmation annuelle, et une meilleure régularité sur les réseaux sociaux.
- **La précarité** : Les faibles indicateurs socio-économiques à Momignies limitent la participation payante aux événements, tant sur le plan financier (malgré les nombreuses gratuités) que culturel.

Les opérations culturelles entre 2020 et 2024 du Centre Culturel de Momignies ont atteint les objectifs fixés dans le contrat programme, renforçant ainsi le lien entre les habitants et leur territoire, notamment en impliquant activement les jeunes dans la vie culturelle. Les projets menés ont permis de créer un espace d'expression pour la jeunesse, de valoriser le patrimoine local et de favoriser la cohésion sociale au sein de la communauté.

Cependant, un des grands acquis du précédent contrat-programme, à savoir la création de la Maison des Jeunes de Momignies, semble avoir paradoxalement un effet pervers. En effet, la MJM a capté les quelques jeunes intéressés qui, du coup, ne fréquentent plus les activités du Centre Culturel. Ils ont trouvé au sein de la MJM un cocon dont il est difficile de les extraire.

L'évaluation a mis en évidence les succès du programme ainsi que les points à améliorer pour l'avenir. Il est désormais essentiel de s'appuyer sur les enseignements tirés de cette période pour ajuster les actions futures, en continuant à impliquer toutes les parties prenantes et à renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.

Pour les prochaines années, le Centre Culturel de Momignies devra maintenir cette dynamique positive en développant de nouvelles initiatives culturelles adaptées aux besoins de la communauté et en renforçant les partenariats locaux. Les bases sont solides pour poursuivre la mission de promotion de la culture et du patrimoine tout en soutenant l'engagement citoyen des habitants.

Le Centre Culturel a fait preuve de certaines capacités et devra également s'améliorer dans les domaines suivants :

- **Capacité d'expérimentation** (démocratie culturelle) : Développer l'expérimentation grâce à l'engagement d'un animateur, en offrant une gamme d'ateliers et de stages culturels accrue.
- **Capacité de transmission** (démocratisation culturelle) : Bien que la transmission de la culture soit majoritaire, un équilibre avec l'expérimentation reste à développer.
- **Capacité critique** : Cet aspect de l'éducation permanente devra être renforcé dans le cadre du prochain contrat-programme.
- **Capacité de reliance** : Cet aspect sera également développé dans les années à venir afin d'offrir une offre culturelle plus diversifiée et de renforcer l'action collective.

En résumé

Voici ce que le Centre Culturel de Momignies a mis en place et améliorera, pour garantir à chaque individu et groupe de la communauté non seulement l'accès à la culture, mais aussi la possibilité d'y participer activement.

Mobilité

- **Objectif** : Augmenter l'accès à la culture pour toutes les populations de Momignies, en particulier les jeunes, les personnes âgées et les personnes en situation de précarité.
- **Action** : Organisation d'activités culturelles décentralisées pour surmonter les obstacles liés à la mobilité. Par exemple, des événements comme la « Promenade Gourmande » ou « Le Court-Circuit de l'été » se déroulent dans différents villages afin de toucher un public plus large.

Réduction des Inégalités Culturelles

- **Objectif** : Atténuer les obstacles socio-économiques qui empêchent certains habitants de participer pleinement à la vie culturelle.
- **Action** : Offrir des événements gratuits ou à faible coût et collaborer avec des partenaires comme Art27 pour rendre la culture accessible aux personnes en situation de précarité.

Renforcement de la Participation Active

- **Objectif** : Encourager les habitants de Momignies à devenir des acteurs de la vie culturelle en développant des projets participatifs où ils peuvent s'exprimer, créer et partager.
- **Action** : Création et soutien de projets ou d'ateliers participatifs (vidéo, art, théâtre) où les habitants, en particulier les jeunes, peuvent être à la fois participants et créateurs.

Adaptation future de l'évaluation des Actions Culturelles

- **Objectif** : Suivre et évaluer régulièrement l'impact des actions culturelles afin de s'assurer qu'elles répondent aux besoins de la population et que l'accès à la culture s'améliore continuellement.
- **Action** : Utilisation d'outils comme la « boussole des droits culturels » pour auto-évaluer les activités et ajuster les actions en fonction des retours de la population, par exemple, en adaptant les horaires des activités pour mieux correspondre aux disponibilités des jeunes.



Le territoire de Momignies

04

01 Introduction



Momignies, commune frontalière du Hainaut, se distingue par sa position géographique à la croisée des territoires belge et français, ce qui influence la vie quotidienne de ses habitants.

Ce territoire, d'une grande richesse naturelle et patrimoniale, s'étend sur environ 85 kilomètres carrés, faisant de Momignies l'une des plus grandes communes de Wallonie en termes de superficie. Le paysage de Momignies est varié, alternant vastes forêts, prairies et cours d'eau sinueux, offrant ainsi un paysage rural préservé.

Avec une population d'environ 5 200 habitants, Momignies propose un cadre de vie calme et rural, où la densité de population reste relativement faible, favorisant un sentiment de communauté et de proximité entre les résidents. Le village de Momignies, cœur administratif de la commune, est entouré de 6 autres hameaux et villages : Macon, Monceau-Imbrechies, Macquenoise, Beauwelz, Forge-Philippe et Seloignes. Les relations transfrontalières sont également fréquentes.

La démographie de Momignies est marquée par une proportion significative de personnes âgées, reflétant le vieillissement de la population rurale en Belgique.

Cependant, la commune attire également de jeunes familles, séduites par la qualité de vie et la nature environnante, phénomène amplifié depuis la crise sanitaire de 2019. Cette mixité générationnelle contribue au dynamisme local, visible à travers les nombreuses activités culturelles et associatives qui rythment la vie du territoire.

En somme, la population de Momignies, bien que modeste, forme une communauté soudée et active, ancrée dans un territoire riche en traditions.

Ce chapitre s'appuie sur les données et études de Hainaut Développement, l'IWEPS, Statbel et ING.

02 Population

Au 1^{er} janvier 2024, Momignies comptait 5 234 habitants, soit une perte de 137 habitants en 10 ans.

La croissance de la population est un indicateur essentiel sur le plan macroéconomique. La taille et la structure de la population déterminent la force de travail d’une économie (la population en âge de travailler) et, par conséquent, sa capacité à générer de l’activité économique. De plus, la population influe sur les besoins en infrastructures, en soins de santé, en éducation, en énergie, etc.

Une démographie dynamique représente donc à la fois une opportunité pour les autorités, grâce à l’activité économique et aux recettes fiscales qu’elle génère, mais elle constitue également un défi en raison de l’augmentation des besoins en services publics.

Dans le cas de Momignies, la baisse démographique et le vieillissement de la population se conjuguent pour peser négativement sur les perspectives économiques et financières futures de la commune.

Selon l’IWEPS, les perspectives de croissance de la population de Momignies dans les prochaines années devraient rester négatives.

La population de Momignies comprend également 307 étrangers, dont 223 Français, soulignant ainsi l’importance de l’enjeu transfrontalier dans le développement démographique de la commune.

Évolution de la population

	2014	2024	Croissance
Belgique	11 150 516	11 763 650	5,5 %
Région wallonne	3 576 325	3 692 283	3,2 %
Momignies	5 371	5 234	- 2,6 %

Source : Statbel

03 Revenus

En termes de revenus, Momignies se caractérise par un revenu médian inférieur aux moyennes nationale et régionale

	Revenu médian (2020)	Écarts de revenus par rapport à la moyenne nationale	par rapport à la moyenne régionale
Belgique	26 412 €		
Région wallonne	24 808 €	- 6,1 %	
Momignies	21 708 €	- 17,8 %	-12,50%

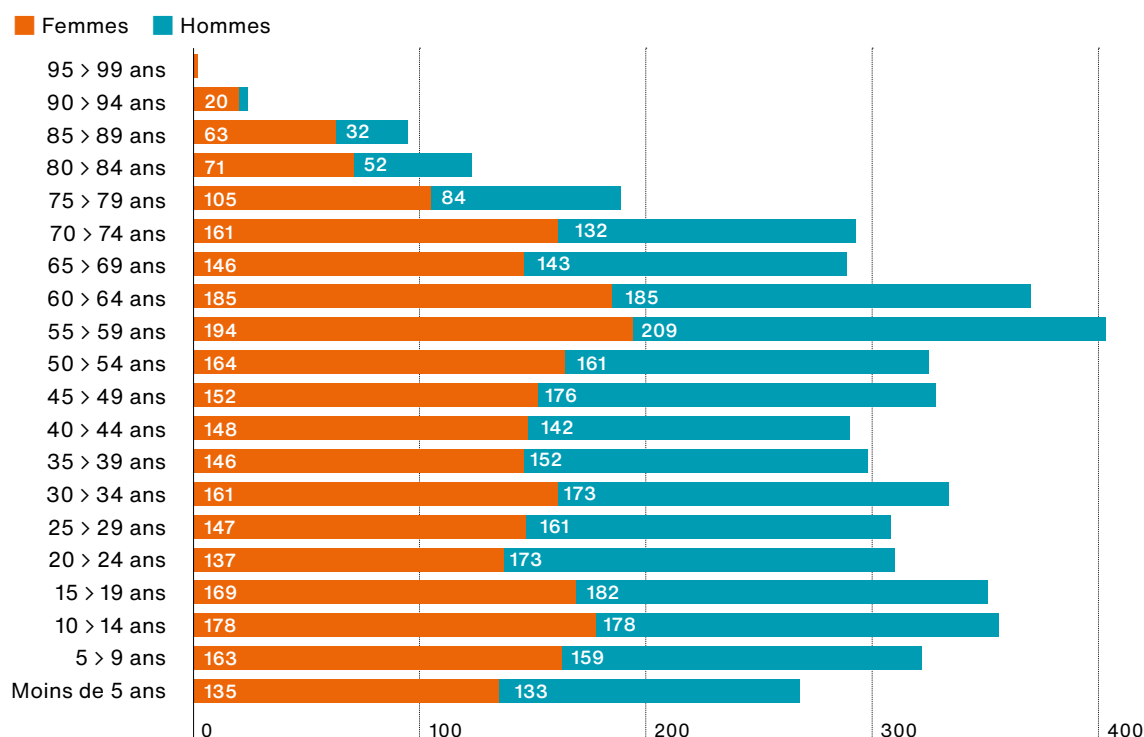
Cependant, lorsqu'on compare la croissance du revenu médian à Momignies sur la période 2010-2020, on observe une augmentation plus importante que les moyennes nationales et régionales. En d'autres termes, bien que le revenu médian de Momignies reste faible, l'écart avec le reste du pays s'est réduit.

04 Vieillesse

Momignies n'échappe pas au vieillissement de la population, tout comme le reste de la Région wallonne et de la Belgique.

Actuellement, 19,3 % de la population est âgée de 65 ans et plus. En 2022, le ratio entre la population de 65 ans et plus et celle des moins de 20 ans était estimé à 0,78, ce qui signifie qu'il y a 78 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Le ratio de dépendance, qui représente le rapport entre la population inactive (enfants de 0 à 14 ans et personnes âgées de 65 ans et plus) et la population active (personnes de 15 à 64 ans), est de 0,59 à Momignies. Autrement dit, on compte 59 personnes inactives pour 100 personnes actives dans la commune. Ce ratio est de 0,56 pour le Hainaut et pour la Wallonie.



05 Formation

Le niveau d'études moyen à Momignies est plus faible que celui observé en Belgique, en Région wallonne et même dans le reste du Hainaut

En effet, 42,5 % des habitants de Momignies ont un niveau d'études ne dépassant pas le secondaire inférieur, incluant également les personnes sans diplôme ou possédant seulement un diplôme de l'enseignement primaire.

Seuls 16,8 % des résidents détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur, soit près de deux fois moins que la moyenne belge.

La commune de Momignies compte neuf implantations scolaires : huit écoles maternelles et primaires, ainsi qu'une implantation secondaire spécialisée : ce qui fait un total de 1727 élèves.

06 Mobilité

Momignies n'échappe pas aux défis de mobilité typiques des zones rurales. Plusieurs problématiques affectent la vie quotidienne de ses habitants, rendant les déplacements plus complexes et influençant la qualité de vie.

L'une des principales difficultés réside dans le manque d'infrastructures de transport public. À Momignies, les options de transport en commun sont limitées, ce qui contraint une grande partie de la population à dépendre de la voiture pour se déplacer. Cette situation est particulièrement problématique pour les personnes âgées, les jeunes sans permis de conduire ou les ménages à faible revenu, qui risquent de se retrouver isolés en l'absence de moyens de transport adéquats. Toutefois, il convient de noter que l'offre de bus TEC s'est récemment étoffée, facilitant les trajets hors du territoire de la commune vers des villes comme Charleroi ou Mons.

Le réseau routier, bien qu'adapté à un faible trafic, montre des signes de vétusté et souffre d'un manque d'entretien régulier. Les routes, souvent étroites et sinueuses, ne permettent pas une circulation fluide, surtout en cas de mauvais temps. Par ailleurs, l'absence de pistes cyclables rend l'utilisation du vélo dangereuse comme alternative de transport, malgré la tendance croissante à privilégier des modes de déplacement plus écologiques.

07 Économie et emploi

La connexion entre les différents villages de la commune constitue également un défi, avec des liaisons limitées aux horaires scolaires, ce qui ne favorise pas une interconnexion efficace des zones habitées, notamment les plus reculées.

En conclusion, les problématiques de mobilité à Momignies nécessitent une attention particulière pour améliorer la qualité de vie des habitants. Il est nécessaire de réfléchir à la réhabilitation du réseau routier, à l'amélioration des transports en commun et au développement de la mobilité douce. Des solutions innovantes et inclusives doivent être envisagées pour assurer une mobilité plus durable et accessible à tous.

En décembre 2020, la commune de Momignies compte 97 établissements soumis à l'ONSS, représentant 0,3 % des établissements du Hainaut. Parmi ceux-ci, le secteur tertiaire est dominant avec 69,1 % des entreprises, suivi du secteur secondaire (19,6 %) et du secteur primaire (11,3 %). Le commerce de détail est le plus représenté avec 14 établissements (14,4 %). L'enseignement et la culture ainsi que la production animale suivent, chacun comptant 9 établissements (9,3 %), et les travaux de construction en comptent 7 (7,2 %).

La verrerie Gerresheimer est le principal employeur de la région, avec près de 700 salariés. L'entreprise de travail adapté La Thiérache joue aussi un rôle important, offrant divers services tels que la restauration, l'emballage, l'entretien d'espaces verts et la scierie.

En 2021, Momignies compte 80 exploitations agricoles couvrant une superficie totale de 4 210 hectares, avec une superficie moyenne de 52,6 hectares par exploitation, inférieure à la moyenne wallonne.

La connexion entre les différents villages de la commune constitue également un défi, avec des liaisons limitées aux horaires scolaires, ce qui ne favorise pas une interconnexion efficace des zones habitées, notamment les plus reculées.

08 Emploi salarié

Au 31 décembre 2021, Momignies comptait 1 613 salariés (assujettis à l'ONSS), représentant 48,6 % de la population communale âgée de 15 à 64 ans. Le secteur de l'administration publique est le plus grand employeur (189 travailleurs, soit 11,7 %), suivi par la fabrication de produits minéraux non métalliques (155 travailleurs, soit 9,6 %), l'enseignement (152 travailleurs, soit 9,4 %), et les activités médico-sociales et sociales avec hébergement (144 travailleurs, soit 8,9 %).

Emploi indépendant

À la même date, Momignies comptait 519 travailleurs indépendants, représentant 0,5 % des indépendants du Hainaut. Parmi la population de 15 ans et plus, 12 % sont indépendants. Le secteur primaire regroupe 26,8 % des indépendants, le secondaire 20,2 %, et le tertiaire 53 %. L'agriculture et le commerce sont les secteurs principaux (respectivement 26,6 % et 22,4 %), suivis des professions libérales (21,4 %).

09 Taux de chômage

En 2022, le taux de chômage à Momignies est de 9,6 %, inférieur à celui du Hainaut et équivalent au taux régional, mais encore supérieur au taux national. Entre 2021 et 2022, le chômage a diminué à Momignies, passant de 11 % à 9,6 %.

10 Les Jeunesses

11 Événements socio-culturels

survenus lors du contrat-programme 2020 – 2025

En 2019, le territoire de Momignies comptait trois jeunes actives : Monceau-Imbrechies, Macquenoise/Beauwelz et Seloignes. Il existait aussi un petit groupe de jeunes à Momignies, mais leur nombre était limité et ils ne proposaient pas d'activités.

En 2024, l'entité compte désormais cinq jeunes actives :

- Monceau-Imbrechies
- Macquenoise/Beauwelz
- Seloignes
- Macon
- Momignies

Par ailleurs, un petit groupe de jeunes s'est formé à Cendron, sans toutefois revendiquer le statut de jeunesse.

En cinq ans, on observe que les jeunes se sont regroupés pour former des associations informelles, appelées « jeunes », qui organisent tout au long de l'année diverses activités pour les habitants des villages et alentours : petites et grandes ducasses, jeux de boules, jeux de cartes, tables villageoises, promenades gourmandes, sorties VTT, marches, etc.

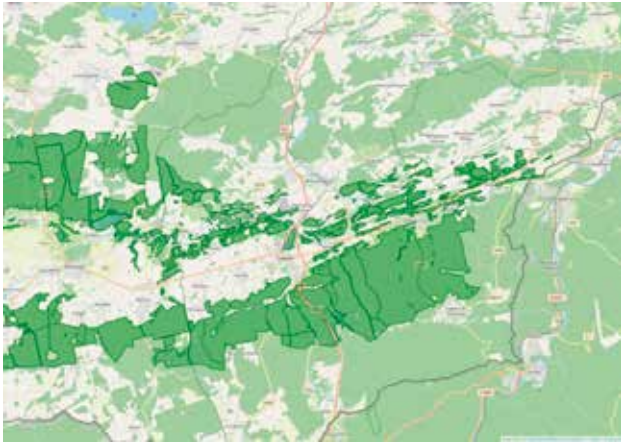
- **2020** : Eddy Bayard devient bourgmestre, succédant à Albert Depret, décédé après 31 ans à la tête de la commune.

En décembre, la dernière agence bancaire de l'entité ferme ses portes, marquant un tournant pour les services financiers locaux.

- **2021** : En mai, l'espace Baobab est créé pour renforcer les liens parents/enfants, témoignant de l'attention portée à la cohésion familiale.

- **2022** : En février, le Comité des Forgerons de la Wartoise est formé pour animer et valoriser le patrimoine de Forge-Philippe. En avril, le Centre Culturel de Momignies contribue à la fondation de la Maison des Jeunes. Dans le village de Macon, la fanfare cesse ses activités par manque de musiciens, illustrant les défis rencontrés par les groupes culturels locaux. L'impact de la pandémie de COVID-19 se fait ressentir avec l'arrivée de nombreux citadins, cherchant un cadre plus naturel, entraînant une augmentation de la vente de maisons et le développement des chambres d'hôtes.

- **2023** : Le 1^{er} janvier, inauguration du Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse (ESEM), couvrant 22 000 hectares et incluant trois régions naturelles : la Fagne, la Calestienne et l'Ardenne. Ce parc, l'un des deux reconnus par la Région wallonne, englobe cinq communes, dont Momignies, et vise à protéger la biodiversité.
- Arrêt des activités de Vitamine Music : Cette association, qui œuvrait pour l'éveil musical des enfants dans les écoles, met fin à ses activités, soulignant une perte pour l'éducation culturelle



Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse



Ce qu'il faut retenir du point de vue du Centre Culturel

- Momignies est une commune rurale, constituée de villages distants les uns des autres.
La circulation entre les villages n'est pas aisée ;
- La position frontalière de l'entité et les liens avec les communes françaises constituent un atout pour le Centre Culturel ;
- La population momignienne ne jouit pas d'un niveau de revenu moyen élevé ;
- Une grande partie de la population a un parcours scolaire faible ;
- Suite au Covid, de nouveaux habitants venus de la ville sont arrivés dans la commune ;
- Près de 20% de la population de Momignies est en âge de fréquenter les écoles présentes sur le territoire. La demande de stages et d'activités pour les enfants est grande, d'autant plus que l'asbl qui rendait une partie de ces services arrête ses activités.

Analyse partagée du territoire

05

01 Introduction

L'Organe d'Administration du Centre Culturel de Momignies a approuvé le rapport de l'analyse partagée le 27 juin 2024.

Afin de faciliter l'accès au cœur du contrat programme, nous avons choisi de présenter directement les constats de l'analyse partagée ainsi que les enjeux qui en découlent. La méthodologie de l'analyse, une présentation succincte des partenaires, et les conditions et moyens mis en œuvre y sont aussi exposés.

02 Résultats de l'analyse partagée

Mobilité

La mobilité est un enjeu crucial pour l'organisation des activités du Centre Culturel de Momignies. Actuellement, la majorité des activités ont lieu à Momignies, ce qui limite l'accessibilité pour certains publics. Le manque de transports en commun, avec peu de bus desservant Momignies aux heures des événements entraîne un isolement pour des habitants des villages environnants, freinant leur participation.

Pour répondre à ces défis, plusieurs propositions ont émergé. Une décentralisation des activités permettrait d'aller à la rencontre des habitants dans leurs villages, réduisant ainsi le sentiment d'isolement et rendant la culture plus accessible. La programmation d'activités en journée est aussi suggérée pour s'adapter aux horaires limités des transports publics.

Une «journée sans frontière» avec Anor ainsi que l'utilisation du RAVeL (Chimay-Momignies-Anor) sont envisagées pour renforcer les liens transfrontaliers et encourager des échanges culturels au-delà de la commune. Le covoiturage est également proposé pour améliorer l'accès aux événements, en palliant partiellement les insuffisances des transports en commun.

Bien que la mobilité ne relève pas directement des compétences du Centre Culturel, elle constitue un facteur déterminant pour l'accès aux activités culturelles. En conséquence, même s'il n'a pas la capacité d'intervenir directement sur l'offre de transport, le Centre Culturel doit intégrer cette problématique dans sa planification afin de mieux répondre aux besoins de la population de Momignies et de ses environs.

Création de liens

Renforcer le lien social, la rencontre et l'échange au sein de la communauté est un aspect crucial souligné par le public du Centre Culturel de Momignies et par ailleurs partagé universellement... Il ressort une demande claire pour la création d'espaces et de moments dédiés au partage, accessibles et ouverts à tous. Ces lieux devraient encourager une plus grande proximité entre les villageois, tout en renforçant le lien entre le Centre Culturel et son public.

Actuellement, la buvette du Centre, perçue comme peu accueillante, ne remplit pas pleinement cette fonction de convivialité. Il est donc proposé de repenser cet espace pour le rendre plus chaleureux et propice aux échanges. En créant une atmosphère conviviale, la buvette pourrait accueillir divers événements tels que des expositions, des soirées, des jams ou encore des conférences, devenant ainsi un véritable lieu de rencontre et de vie culturelle.

Par ailleurs, l'accueil dans les locaux du Centre pourrait être amélioré pour en faire un lieu plus accessible et invitant, favorisant une fréquentation régulière et spontanée. Des projets centrés sur le partage des savoir-faire, d'expériences et de conseils pourraient aussi jouer un rôle clé dans le renforcement des liens communautaires. Ces initiatives permettraient non seulement de valoriser les compétences locales, mais aussi de motiver et d'impliquer davantage les habitants dans la vie culturelle.

Enfin, l'idée que chacun se sente chez soi, au Centre Culturel comme dans son foyer, est essentielle. En créant un environnement où chacun est bienvenu, écouté et encouragé à participer, le Centre peut devenir un véritable catalyseur de lien social, où les échanges se multiplient et où le sentiment d'appartenance à la communauté est renforcé.

Programmation

La programmation du Centre Culturel de Momignies se doit d'être diversifiée et audacieuse, afin de répondre aux attentes d'un public multiple en quête de découverte et de réflexion. Il s'agit non seulement de proposer des activités variées, mais aussi de créer des liens et une cohérence entre les différentes initiatives, tout en encourageant les participants à sortir de leur zone de confort.

La diversification des outils d'expression artistique est essentielle. Théâtre, musique, cinéma, danse, art plastique, etc. doivent être mis à profit pour aborder des thématiques novatrices, parfois dérangeantes, qui poussent au débat et à la réflexion. En privilégiant la qualité à la quantité, le Centre peut offrir des expériences culturelles riches et inoubliables.

Un autre axe important est la mise en valeur du patrimoine local. Les talents de la région doivent être promus, avec un accent particulier sur la valorisation des artistes locaux. Le Centre se positionne ainsi comme un incubateur de talents, un lieu où les créations locales sont non seulement accueillies mais aussi soutenues et diffusées. Des projets mettant en lumière l'histoire et le patrimoine de chaque village de la commune permettraient de révéler les trésors cachés de Momignies, en renforçant l'ancrage local de la programmation.

Il est également essentiel de proposer des activités en journée pour toucher un public plus large, notamment ceux qui ne peuvent pas participer en soirée. Enfin, il est crucial d'oser sortir du cadre établi, de proposer des événements inédits et innovants qui remettent en question les certitudes, bousculent les habitudes et enrichissent l'expérience culturelle du public.

En somme, une programmation diversifiée, cohérente et ancrée dans le territoire, tout en étant ouverte à l'innovation et au débat, permettra au Centre Culturel de répondre aux attentes d'un public désireux d'être surpris, challengé et engagé dans la vie culturelle de Momignies.

Les publics

La question des publics est centrale dans l'élaboration des activités du Centre Culturel de Momignies. Il est essentiel de veiller à ce que la programmation soit inclusive et prenne en compte la diversité des âges et des situations sociales au sein de la communauté. Des activités intergénérationnelles doivent être mises en place pour encourager les échanges entre les différentes tranches d'âge, renforçant ainsi la cohésion sociale.

Il est également important de s'adresser directement aux populations locales en se rendant dans les villages, afin de toucher un public plus large, notamment les aînés, qui sont souvent oubliés et manquent de soutien. Cette tranche d'âge mérite une attention particulière, avec des activités spécialement conçues pour eux, répondant à leurs besoins et leurs envies. De la même manière, les enfants doivent être intégrés à la programmation, avec des spectacles et des activités adaptés à leur âge, favorisant leur éveil culturel.

Les jeunes, parfois stigmatisés, ne doivent pas être laissés de côté, mais il est tout aussi essentiel de proposer des activités qui ne leur sont pas exclusivement destinées. Une offre variée, s'adressant à tous les publics, doit être privilégiée pour éviter de segmenter la communauté et encourager les échanges entre les générations.

Enfin, il est indispensable de penser aux publics précarisés, qui rencontrent souvent des difficultés d'accès à la culture. Des activités spécifiques, accessibles tant sur le plan financier que géographique, doivent être envisagées pour inclure ces personnes dans la vie culturelle locale.

Ainsi, le Centre Culturel de Momignies doit s'efforcer de proposer une programmation équilibrée, qui tienne compte de la diversité des publics et qui contribue à renforcer les liens au sein de la communauté.

Participation

La participation active de la communauté est un pilier fondamental pour le dynamisme du Centre Culturel. La richesse du tissu associatif local représente une opportunité précieuse pour favoriser des collaborations fructueuses. En intégrant les associations locales dans la réflexion et la mise en œuvre des activités du Centre, des partenariats solides peuvent être établis, permettant un échange enrichissant de pratiques et d'idées.

Les activités citoyennes sont un autre volet important. Elles peuvent inclure la création artistique, comme l'élaboration d'un spectacle ou d'un événement en lien avec les ateliers proposés tout au long de l'année. Ce type de projet permet de mobiliser différentes compétences et de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté. Impliquer les enfants des écoles dans la création de spectacles est aussi une manière de favoriser leur engagement et leur créativité, tout en les sensibilisant à la culture.

Les professeurs jouent également un rôle crucial. Leur inclusion dans la réflexion sur les projets proposés aux écoles est essentielle pour assurer une adéquation entre les activités culturelles et les besoins pédagogiques. Cela favorise une meilleure intégration des initiatives culturelles dans le parcours éducatif des élèves.

Par ailleurs, le Centre se doit de soutenir et conseiller les associations locales, en collaborant avec elles pour le développement de projets plus citoyens. Ces projets devraient partir d'une envie commune, permettant ainsi de créer un projet collectif qui reflète les aspirations et les besoins de la communauté.

En somme, le Centre Culturel de Momignies doit être un lieu de collaboration et de partenariat, où chaque acteur local – qu'il s'agisse d'associations, d'écoles, ou d'individus – se sent écouté et est encouragé à participer activement à la vie culturelle, contribuant ainsi à une dynamique collective riche et inclusive.

Frontières

Lors de nos rencontres avec les publics, de nombreux éléments en opposition ont émergé, révélant des dynamiques complexes au sein de la communauté de Momignies. Ces oppositions mettent en lumière des réalités sociales, culturelles et territoriales qui semblent s'inscrire dans une logique de frontière, même si ce terme n'a jamais été explicitement évoqué.

Premièrement, les différences entre générations sont frappantes : enfants, jeunes et aînés ont des besoins et des attentes distinctes, ce qui souligne la nécessité de créer des ponts intergénérationnels. Ensuite, la fracture sociale apparaît entre les publics précarisés et non précarisés, deux réalités qui coexistent mais qui sont souvent séparées par des barrières invisibles mais bien réelles.

Sur le plan territorial, les villages de Macquenoise, Beauwelz, Macon, Seloignes, Monceau-Imbrechies, Forge-Philippe se perçoivent parfois en opposition à Momignies, leur centre administratif et culturel. De même, une rivalité implicite existe entre Momignies et Chimay, deux entités proches géographiquement, mais séparées par une certaine compétition. La frontière, cette fois plus tangible, entre Momignies et la France renforce encore ce sentiment d'altérité, exacerbant parfois les différences entre les mentalités belges et françaises.

Le temps lui-même crée des frontières : le passé, souvent idéalisé (« avant c'était mieux »), s'oppose au présent et au futur, marqués par le changement et l'incertitude. Cette opposition est également visible dans les habitudes des habitants, partagés entre le confort rassurant de ce qu'ils connaissent déjà et l'invitation à la découverte, au changement, et à l'élargissement de leur horizon.

Ces éléments en confrontation illustrent bien les multiples frontières, à la fois visibles et invisibles, qui traversent la communauté. Elles ne sont pas simplement géographiques,

mais aussi sociales, temporelles, culturelles et mentales. Pourtant, ces frontières, loin d'être des barrières infranchissables, peuvent devenir des lieux de rencontre et de dialogue. Elles représentent des opportunités d'échange, de partage, de diversité et de découverte.

Ainsi, bien que la thématique de la frontière n'ait pas été directement abordée dans nos discussions, elle est omniprésente. Elle se manifeste dans les relations entre les individus, les générations, les villages et les pays. Reconnaître ces frontières et les explorer permet non seulement de comprendre les tensions et les divergences, mais aussi de découvrir des moyens de les transcender, en transformant les différences en sources de richesse et de diversité.

Ce qu'il faut retenir du point de vue du Centre Culturel

Le Centre Culturel de Momignies se prépare à relever des défis majeurs dans les années à venir, avec pour objectif de renforcer son ancrage local tout en s'ouvrant à des dynamiques transfrontalières.

La mobilité et l'accessibilité des activités seront cruciales pour toucher un public plus large et diversifié, tandis que la création de liens intergénérationnels et sociaux sera essentielle pour renforcer la cohésion communautaire. La programmation devra être audacieuse, valorisant le patrimoine local tout en explorant de nouvelles thématiques pour élargir les horizons culturels.

Enfin, l'implication active des publics, à travers des partenariats et des projets citoyens, permettra de transformer Les Frontières, qu'elles soient géographiques, sociales ou culturelles, en autant de lieux de rencontre et de dialogue.

En intégrant ces valeurs dans ses actions, le Centre Culturel de Momignies s'engage non seulement à répondre aux besoins actuels, mais aussi à poser les fondations sur lesquelles les générations futures pourront bâtir et développer de nouvelles initiatives, assurant ainsi la pérennité et l'évolution de l'héritage culturel de la région.

03 Que voyons-nous dans le miroir ?

Les points décrits ci-dessus sont le résultat d'échanges continus avec notre public, nos partenaires et en général toutes les parties prenantes. Mais l'analyse partagée ne peut seule déterminer l'action future du Centre Culturel. En effet, celle-ci reposera aussi sur nos forces, nos capacités, nos limitations, nos envies... Il est donc nécessaire de nous regarder dans le miroir, et de dresser l'auto-portrait du Centre Culturel de Momignies :

Nos Forces

Une équipe talentueuse et polyvalente

Le Centre bénéficie d'une équipe constituée de talents musicaux, offrant une expertise précieuse pour la programmation d'événements musicaux de qualité. De plus, cette équipe polyvalente peut gérer divers aspects des activités culturelles, allant de l'organisation de spectacles à la coordination d'événements communautaires.

Une salle de spectacle fonctionnelle

Avec une capacité d'accueil de 180 personnes en configuration théâtre, la salle de spectacle est un atout majeur. Elle permet d'accueillir une diversité d'événements, tels que des concerts, des pièces de théâtre, des expositions et des conférences, contribuant ainsi à attirer un large public.

Des salles de fêtes dans divers villages

En plus de la salle principale, le Centre peut bénéficier des salles de fêtes dans cinq autres villages de l'entité. Cette présence étendue permet de répondre aux besoins culturels de différentes localités et favorise une meilleure diffusion des activités culturelles à travers la région.

Un réseau de coopération transfrontalier

Le centre bénéficie d'un réseau de coopération transfrontalier, facilitant les échanges culturels et la collaboration avec les partenaires français. Ce réseau enrichit la programmation du centre et offre des opportunités d'enrichissement culturel pour les Momigniens.

Nos Faiblesses

Une petite équipe

Composée de seulement trois temps pleins et trois mi-temps, l'équipe du centre est relativement réduite. Cette taille limitée peut restreindre la capacité à mener plusieurs projets simultanément et à répondre à une demande croissante pour les services du Centre.

Des ressources financières limitées

Les ressources financières limitées affectent notre capacité à investir dans de nouveaux projets que ce soit pour améliorer les infrastructures ou attirer des artistes de renom. Cette contrainte budgétaire peut également influencer la quantité d'événements proposés.

Une limitation des moyens techniques et de ressources humaines

Les moyens techniques du Centre Culturel de Momignies, en particulier en matière de son et d'éclairage, représentent une contrainte significative pour nos activités. Notre équipement a été acquis en 2008, ce qui signifie qu'il est désormais obsolète par rapport aux standards actuels de l'industrie. Le manque d'investissement depuis cette date limite notre capacité à répondre aux attentes croissantes des artistes et du public.

Cette contrainte technique peut restreindre la qualité des productions et des spectacles, réduisant ainsi l'attractivité des événements et les possibilités d'accueillir des productions plus ambitieuses.

Le matériel désuet nécessite souvent des locations, et l'absence de véhicule complique la logistique.

Les locaux sont souvent surchargés, et l'équipe est constamment sollicitée pour des activités parallèles venant en soutien ou carrément en organisation pleine pour d'autres associations ou instances. Ces activités non directement liées aux objectifs du Centre (aux directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles) phagocytent notre capacité à nous concentrer sur notre « core business ».

De plus, le manque de personnel administratif et comptable interne limite notre efficacité.

Mutualisation de capacités, de services...entraide

À part l'énorme soutien que nous recevons du Centre culturel de Chimay, il ne semble pas y avoir de fortes collaborations entre les centres culturels de la région.

Ce qu'il faut retenir du point de vue du Centre Culturel

L'analyse des forces et des faiblesses du Centre Culturel de Momignies nous permet de mieux comprendre notre position actuelle.

En nous appuyant sur nos atouts et en cherchant des solutions aux défis identifiés, nous pourrions élaborer des stratégies pour renforcer notre impact culturel dans la région et mieux répondre aux attentes de notre public.

Le Centre Culturel de Momignies se distingue par ses forces notables, telles que son **équipe talentueuse et musicale**, ses **infrastructures polyvalentes** et son **réseau de coopération transfrontalier**. Cependant, il doit faire face à des faiblesses significatives, notamment une **équipe restreinte**, des **ressources financières limitées** et des **moyens techniques insuffisants**. Les enjeux du contrat programme 2026 – 2030 devront en tenir compte, en panachant les résultats de l'analyse partagée avec la réalité de nos forces et faiblesses.

04 Quels enjeux pour 2026-2030 ?

Pour rappel, les enjeux définis lors du contrat-

programme précédent étaient les suivants :

- **Enjeu 1** : Développer la notion de citoyenneté, de responsabilité et de solidarité auprès des jeunes
- **Enjeu 2** : Faire émerger un sentiment de fierté et d'appartenance à un territoire

Vous avez pu lire dans un chapitre précédent l'auto-évaluation que nous avons faite des actions entreprises dans le cadre de ces deux enjeux.

Cependant, il nous est apparu, en regard de l'analyse partagée et des forces et faiblesses du Centre Culturel, qu'il nous fallait élargir la vision d'ensemble, tout en nous concentrant sur les actions adaptées à nos capacités.

De la sorte, nous sommes parvenus à la définition des deux enjeux, centrés sur la notion de **frontières** et celle de **maison pour tous**, qui vont guider les actions culturelles du Centre pour les cinq années à venir.

ENJEU 1

Les Frontières

Cet enjeu exploite la géographie unique de Momignies, un village-frontière qui symbolise bien plus qu'une simple démarcation territoriale. Ici, la frontière est interprétée comme une zone d'interaction, de rencontre, et même de métissage entre des réalités opposées : jeunes et anciens, précaires et aisés, passé et présent.

Nous voulons la voir comme une interface, bien plus que comme une limite.

En ce sens, elle peut être explorée sous des angles multiples dans des programmes culturels : des expositions, débats, ateliers, et rencontres qui s'intéressent aux frictions sociales et aux liens qui peuvent en émerger.

C'est également une notion qu'il nous faut parfois transgresser. Comme le montre Bruno Latour dans *Habiter la terre*, l'expérience du confinement a remis en question la notion de frontière, en montrant que, sur Terre, « les choses se contaminent et se répandent de proche en proche ».

ENJEU 2

La maison pour tous

Une des constantes dans nos rapports avec notre public et nos partenaires, c'est le désir de convivialité, le souhait de créer ou retrouver du lien social.

Dans un territoire rural comme Momignies, d'autant plus dans une entité éclatée en sept villages distants les uns des autres, les lieux traditionnels de socialisation se font de plus en plus rares. Les bistrots de village disparaissent petit à petit.

Nous voulons proposer le Centre Culturel comme ce lieu de création de liens, cet espace de rien (ou tout est possible), ce Tiers-Lieux où les habitants de Momignies se sentiront chez eux.

Conclusion

En se recentrant sur les notions de frontières et de maison pour tous, le Centre Culturel de Momignies renforce son rôle de moteur social et de vecteur d'intégration. Ces deux enjeux sont ambitieux mais réalistes, adaptés à la fois aux aspirations de la population et aux capacités du Centre. En les traduisant en actions culturelles concrètes, le Centre espère ainsi répondre aux besoins de son territoire, tout en créant un espace où chacun pourra trouver sa place s'il le souhaite.

05 Méthodologie et actions de l'analyse partagée

Méthodologie

L'analyse partagée s'est élaborée en plusieurs phases :

De manière continue, depuis deux ans, le Centre Culturel a questionné son public pour évaluer sa satisfaction et comprendre ses envies.

Depuis la prise de fonction de la nouvelle direction début 2024, une analyse qualitative a également été entreprise auprès de différentes parties prenantes.

Le Conseil d'Orientation s'est réuni à quatre reprises depuis 2022.

La diversification des méthodes de questionnement et l'utilisation des événements fédérateurs déjà existants a permis de toucher un grand panel de personnes et nous a également permis d'avoir une bonne représentativité de ce que souhaite les différentes tranches d'âges et catégories du public.

Quand nous avons constaté lors de processus de récolte de données que la voix de certains partenaires ou groupes manquait, nous avons décidé de nous rendre directement à leur rencontre et/ou d'adapter nos méthodes.

Associations consultées

- Académie de Musique
- Accueil Temps Libre
- ADMR Chimay
- Alternative Citoyenne
- Amis de l'ABH
- Amnesty International Momignies-Chimay
- AMO Oxyjeune
- Apprendre Autrement asbl
- Art 27
- Athénée de Chimay (école fondamentale)
- Bibliothèque de MomigniesCentre Culturel de Chima
- Centre Culturel de Sivry-Rance
- Cercle Horticole
- Cercle Philatélique
- Chorale « À Tout Chœur »
- CNABH
- Comité de Jumelage
- Comité des Forgerons de la Wartoise
- Compagnie des Archers de Momignies
- Conseil Communal des Enfants
- Conseil Consultatif Communal des Aînés
- CPAS de Momignies
- Devoir de Mémoire asbl
- E.S Mominoise
- Écoles de l'entité de Momignies
- Entente Musicale La Liberté de Forge-Philippe
- Fanfare «Les Joyeux Artisans » de Beauwelz
- Fédération des Jeunes Agriculteurs
- Femmes Prévoyantes Socialistes
- Fifty One Chimay
- Friend's Club

- Jeunesses (Macquenoise/Beauwelz, Macon, Seloignes, Momignies, Monceau-Imbrechies)
- La Maison Communautaire
- Mairie d'Anor
- Mairie d'Hirson
- Maison des Jeunes de Momignies
- Maison du Tourisme asbl
- Parkinson asbl
- Pause-café
- Plan de Cohésion Sociale
- Sel de la Terre asbl
- Transmettre pour Apprendre
- Vitamine Music

Consultation et analyse jeune

Dans le cadre du nouveau contrat programme, une nouvelle méthodologie pour la collecte des données et l'analyse du territoire a été adoptée, marquant une évolution significative par rapport aux pratiques antérieures. Cette fois-ci, une place prépondérante a été accordée à la voix de la jeunesse. La consultation des jeunes et leur contribution active ont été au cœur du processus décisionnel.

L'équipe du Centre Culturel a entrepris une démarche proactive en rencontrant directement les jeunes au sein de leur association, réunions, évènements. Des rencontres ont ainsi été organisées avec les jeunes fréquentant la Maison des Jeunes, ainsi que les représentants des Jeunesses locales.

Cette approche participative a permis de donner la parole à une diversité de jeunes, reflétant les différentes réalités et perspectives présentes au sein de la commune de Momignies. Les échanges ont été riches et fructueux, offrant des renseignements précieux sur les besoins, les attentes et les aspirations des jeunes de la région.

Par ailleurs, l'implication des membres jeunes du Conseil d'Orientation a été un élément essentiel de ce processus. Leurs avis, commentaires et analyses ont enrichi la réflexion collective, offrant un éclairage unique sur les enjeux et les défis spécifiques auxquels la jeunesse est confrontée.

Cette démarche inclusive a non seulement renforcé l'engagement des jeunes envers les initiatives culturelles et sociales, mais elle a également permis de construire un contrat programme plus représentatif et adapté aux besoins réels de la population jeune de l'entité de Momignies.

Dialogue élargi : consultation du tissu associatif et sportif

Au-delà de la consultation du public jeune, le Centre Culturel a adopté une approche ouverte à tous en sollicitant également le tissu associatif et sportif local. Cette démarche participative visait à recueillir un éventail diversifié de points de vue et d'expertises pour nourrir la réflexion autour du nouveau contrat programme.

À différents moments de rencontres et d'échanges, les représentants des associations et des clubs sportifs ont été conviés à partager leurs expériences, leurs réalités et leurs attentes vis-à-vis du Centre Culturel. Ces échanges ont permis de dresser un bilan critique du travail accompli au cours des cinq dernières années, offrant ainsi des éléments précieux pour évaluer les actions passées et orienter les futurs projets.

Au-delà de l'évaluation rétrospective, ces rencontres ont également été l'occasion d'explorer les besoins et les aspirations des associations en matière culturelle et de partenariat. Les participants ont exprimé leurs souhaits de collaborations et de partenariats pour enrichir l'offre culturelle locale. Les associations et clubs sportifs ont également joué un rôle de relais en portant les désirs et les besoins de leur public respectif. Leurs retours ont permis de mieux appréhender les attentes de la communauté dans son ensemble, et de garantir une prise en compte plus globale des besoins culturels de la population locale.

Consultation de la population : approche multiforme

Pour clore le processus de consultation en vue du nouveau contrat programme, l'équipe du Centre Culturel a étendu ses interactions pour inclure l'ensemble de la population locale. Cette dernière étape a été marquée par une diversité de méthodes visant à recueillir les opinions, les besoins et les attentes des habitants de Momignies.

Tout d'abord, des rencontres et des échanges en personne ont été organisés lors des événements organisés par l'équipe du Centre Culturel. Ces moments de convivialité ont permis d'établir un contact de proximité avec les citoyens, favorisant ainsi des échanges authentiques et spontanés sur les enjeux culturels et sociaux de la commune.

En parallèle, une démarche de collecte de données a été entreprise à travers la distribution de questionnaires papier. Cette approche a permis d'atteindre une partie de la population moins présente lors des événements, garantissant ainsi une représentativité plus large des opinions et des besoins.

De plus, des postes Facebook et Instagram contenant un QR code qui redirigeait vers un questionnaire en ligne ont été publiés. Cette initiative a offert une alternative pratique et accessible pour recueillir les contributions de ceux qui préfèrent s'exprimer de manière digitale.

Enfin, l'équipe du Centre Culturel a également utilisé les ondes radiophoniques comme canal de consultation, à travers l'émission « Radio Opinion ». Cette plateforme a offert un espace de dialogue ouvert où les citoyens ont pu partager leurs idées, leurs préoccupations et leurs suggestions en matière culturelle.

En somme, cette approche multiforme de consultation de la population a permis de prendre en compte une variété de perspectives et d'opinions dans l'élaboration du nouveau contrat programme. En s'appuyant sur un dialogue ouvert et inclusif, le Centre Culturel de Momignies s'engage à répondre aux besoins réels de sa communauté et à promouvoir une culture de la participation citoyenne.

Les actions de l'analyse partagée, par public

Les Jeunes

Événement : Happenings

Public visé : Jeunes

Outils : Questionnaire via un QR code

Partenaires : Activités réalisées dans le cadre de la « Coopération »

Dates :

Vendredi 16 septembre 2022 : concert de Tussy (Chimay)

Vendredi 30 septembre 2022 :

Fanfare Bidon (Momignies)

Vendredi 07 octobre 2022 :

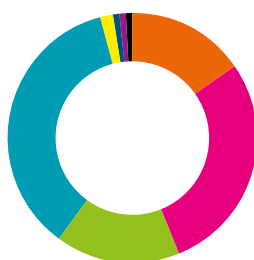
spectacle de Yuka Dance Academy (Sivry-Rance)

Objectif : L'organisation des happenings destiné aux jeunes a permis, à l'aide d'un QR Code, de récolter les avis, envies, besoins des jeunes des territoires de Momignies, Chimay et Sivry-Rance.

Grâce aux trois événements, l'avis de 125 jeunes a été récolté.

Qu'est-ce qui t'empêche de participer aux activités culturelles ?

Mobilité	19
Envie	35
Finances	20
Manque de temps	44
La flemme	2
Boulot	1
Mes amis	1
Je sais pas ce qui s'y fait	1



Événement : Carnaval

Public visé : Jeunes membres des Jeunesses de Macquenoise, Monceau-Imbrechies, Seloignes, la Maison des Jeunes de Momignies,...

Dates : 26 février 2023

Outils : Questionnaire via un QR Code

Objectif : Récolter la parole des jeunes des villages de l'entité de Momignies au travers d'un questionnaire dont les jeunes avaient accès via un QR Code.

Les partenaires

Événement : Soirées des vœux

Public visé :

Les associations partenaires, membres de l'Organe d'Administration, membres de l'Assemblée Générale, membres du Conseil Communal, invités privilégiés.

Au total, une soixantaine d'associations et de partenaires ont participé à l'évaluation et la réflexion du nouveau Contrat Programme lors de deux soirées.

Les représentants des mairies d'Hirson, d'Anor également présents ont partagé leurs perspectives de partenaires transfrontaliers privilégiés et leurs futures aspirations en termes de partenariat.

Les représentants des différents partis politiques de la région ont également donné leurs avis.

Outils : questionnaire interactif avec des questions ouvertes et fermées présenté sous forme d'un jeu similaire à qui veut gagner des millions.

Dates :

28 janvier 2023

18 janvier 2024

Objectifs :

Évaluer l'action culturelle générale et les enjeux du Centre Culturel dans le cadre du premier Contrat Programme

Réflexion en lien avec les besoins et enjeux spécifique des publics des associations partenaires

Réflexion collective sur les spécificités de Momignies, quels sont les enjeux, les aspects positifs et négatifs du territoire.

Événement : Conseil d'Orientation

Public visé : Les membres du Conseil d'orientation + opérateurs culturels.

Dates :

9 juin 2022

29 septembre 2022

5 avril 2023

14 mars 2024

Objectif :

Les membres du CO dont font partie les opérateurs culturels du territoire de Momi-gnies ont été invité à 4 séances de travail et de réflexion concernant l'auto-évaluation et l'analyse partagée du territoire.

Tout public

Événement : Portes ouvertes – construisons la culture ensemble

Public visé : Le tout public

Dates : 11 septembre 2022

Objectif : Construire avec le public le futur du Centre Culturel, aborder le passé et se tourner vers l'avenir en identifiant les tensions et enjeux prioritaires.

Événement : Les Transfrontalières

Public visé : Villes d'Anor, d'Hirson, Sains-Richamont, Trélon

Outils : échanges et discussions en direct avec les personnes

Objectif : Les «Transfrontalières» proposent une programmation culturelle audacieuse entre l'Aisne, le Nord et le Hainaut, soutenant l'émergence de nouveaux talents et de disciplines variées. Ce projet rapproche créateurs et publics, en s'adaptant aux particularités de chaque territoire.

Répondant à un besoin d'accès culturel dans la Thiérache franco-belge, une région marquée par un passé industriel et des défis socio-économiques, cette initiative offre une programmation de proximité. Les habitants, notamment les personnes isolées ou sans moyens de transport, peuvent ainsi profiter de manifestations culturelles.

Événement : Descentes de Caisse à savon

Public visé : Tout public

Dates : le 28 mai 2023

Outils : échanges et discussions en direct avec les personnes

Objectif : La descente de caisses à savon et les activités préparatoires permettent de rassembler un public peu habitué aux événements du Centre Culturel. Lors de la deuxième édition, l'équipe en a profité pour aller à la rencontre de ce public varié, jeunes et adultes, afin d'échanger sur leurs attentes, leurs envies et leurs besoins.

Événement : Kiosque Fête Noël – Radio Opinion

Public visé : Tout public

Dates : 15 et 16 décembre 2023

Objectif : Au travers d'interviews de style micro-trottoir et de questionnaires papier, l'objectif de l'initiative était de sonder le public sur ses envies générales et culturelles concernant le territoire, mais aussi d'aborder les problématiques présentes dans la région.

Outil : La Bougeotte – QR Code

Public visé : Tout public

Dates : Avril – Mai – Juin 2024

Objectif : Rendre le public participatif et lui donner l'opportunité de participer à la programmation des ateliers et animations.

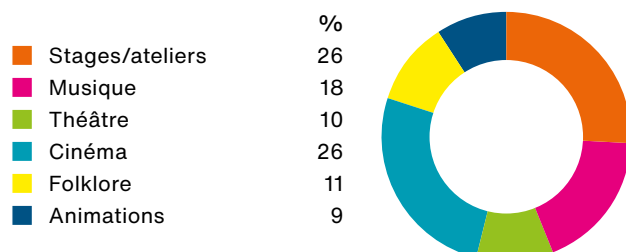
Outil : Carnet à l'accueil

Public visé : Tout public

Dates : Février-Mars-Avril-Mai-Juin 2024

Objectif : Récolter les envies du public qui passe les portes du Centre Culturel.

Outil : Question quantitative proposée lors des divers événements : « Quel type d'activité aimeriez-vous avoir au Centre Culturel ? »



Répondants : 320 (2022 – 2023)

Parents/enfants

Événement : Carnaval des enfants

Public visé : Les enfants et leurs mamans

Dates : 23 février 2023

Outils : questionnaire papier

Objectif : La parole des enfants et des parents a été recueillie à l'aide d'un questionnaire papier distribué lors de l'événement. Il en ressort que 95 % des accompagnants des enfants à cet événement sont des mamans ou des grand-mères.

Écoles

Événement : Rencontres des directions des écoles

Public visé : Écoles de Momignies et environs (École communale de Macon, Monceau-Imbrechies, Macquenoise, Beauwelz, École Saint-Joseph de Seloignes, École de la Croix de Momignies, École de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Momignies, École Arc-en-Ciel, EPSI Heureux Abri)

Dates : 2 et 26 avril 2024

Objectif : Rencontrer les directions des écoles locales pour identifier leurs besoins et souhaits en matière de culture, d'accès à la culture et de participation culturelle pour leurs établissements et élèves. Explorer des méthodes de collaboration efficaces et dégager des pistes de projets et thématiques pour les années à venir, en tenant compte des enjeux soulevés lors des échanges.



Action Culturelle Générale

06

01 Le contrat programme 2026 – 2030

L'analyse partagée a permis de dégager deux enjeux principaux dont découlera l'action culturelle du Centre Culturel de Momignies

Le dossier de demande de reconnaissance du Centre Culturel de Momignies sera déposé avant le 15 décembre 2024 auprès des services du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Conseil d'Orientation, l'Organe d'Administration et l'Assemblée Générale ont approuvé le dossier lors de leurs réunions respectives les 14 mars, 27 juin et 15 septembre 2024. À la suite des élections du 13 octobre 2024, le Conseil Communal de Momignies validera le dossier au cours de son premier conseil communal de janvier 2024. Le procès-verbal de cette validation sera transmis sans délai aux services du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Orientation, de l'Organe d'Administration et de l'Assemblée Générale sont regroupés en annexe.

02 Les enjeux retenus

Les enjeux du précédent contrat-programme ont été étendus et intégrés dans une vision élargie pour le futur. Au-delà de la valorisation du territoire, les nouveaux enjeux explorent la notion de frontières et nous ne nous limiterons plus aux jeunes pour faire émerger la notion de citoyenneté.

Les Frontières

Momignies, en tant que commune-frontière, partage près de 36 km de frontière avec plusieurs communes françaises. Cette situation géographique crée à la fois une proximité avec l'autre, l'étranger et paradoxalement, un éloignement avec le reste de la Belgique : nous sommes situés aux confins du pays, c'est-à-dire là où le pays finit. En outre, les villages qui composent Momignies gardent entre eux des frontières symboliques, renforçant les identités locales.

D'autre part, la notion de frontière recouvre aussi des acceptions psychologiques. Elle symbolise les limites que nous nous imposons à nous-même et aux autres, les refus d'accepter les différences, de franchir les barrières qui nous séparent.

Mais la frontière est aussi une chance, en ce qu'elle permet aux populations qui l'habitent de côtoyer l'étranger, de s'imbriquer avec lui, tant les sauts de puce de part et d'autre sont fréquents.

C'est donc surtout cette dernière caractéristique que l'on va retenir ici : plateforme d'échange avec l'autre plutôt que limite et barrière.

Cet enjeu se décline en plusieurs défis spécifiques, précis dont on détaillera nos réponses opérationnelles dans le chapitre « Actions culturelles liées à l'enjeu 1 »

La Maison pour Tous

La culture peut parfois sembler intimidante. La plupart des habitants de Momignies entretiennent un lien distant avec le fait culturel. Nous souhaitons que le Centre Culturel devienne une véritable « Maison pour Tous » : un lieu où chacun aura envie de se retrouver, même sans connaître la programmation. En somme, un Tiers-Lieu, un espace de transition entre le domicile et le travail, conçu et développé avec les habitants en fonction de leurs attentes et de leurs besoins.

Le concept de Tiers-Lieu dépasse la simple notion d'un espace physique ; c'est un lieu de convergence où les individus se rencontrent,

échangent des idées, collaborent et s'engagent dans des initiatives communautaires. Notre ambition est de créer un environnement inclusif, propice à l'épanouissement personnel et au renforcement du lien social, en offrant une gamme variée d'activités et de services adaptés aux besoins de tous nos concitoyens.

Conscients des défis auxquels notre communauté est confrontée, notamment en matière d'isolement social et de manque d'opportunités de participation citoyenne, nous voyons le développement de ce Tiers-Lieu comme une réponse innovante et pertinente pour surmonter ces obstacles. Ce lieu offrira un espace de rencontre et d'échange ouvert à tous, quels que soient l'âge, le statut social ou l'origine.

Cet enjeu englobe une série de défis spécifiques, dont les réponses opérationnelles seront détaillées dans le chapitre « Actions culturelles liées à l'enjeu 2 »



03 C'est de la culture ou c'est pas de la culture ?

Quelle est la définition de la culture dans le décret sur les Centres Culturels ? Quelle est notre propre compréhension de cette notion ? À quel moment nos actions entrent-elles dans le champ culturel (au sens artistique) ou socio-culturel ? Toutes ces questions, nous nous les sommes posées et nous avons choisi de conserver une vision large du mot culture. Nous pensons que la mission d'un centre culturel local, surtout en milieu rural, est d'accorder une attention particulière à la dignité des publics, c'est-à-dire à reconnaître chacun dans son individualité et ses aspirations.

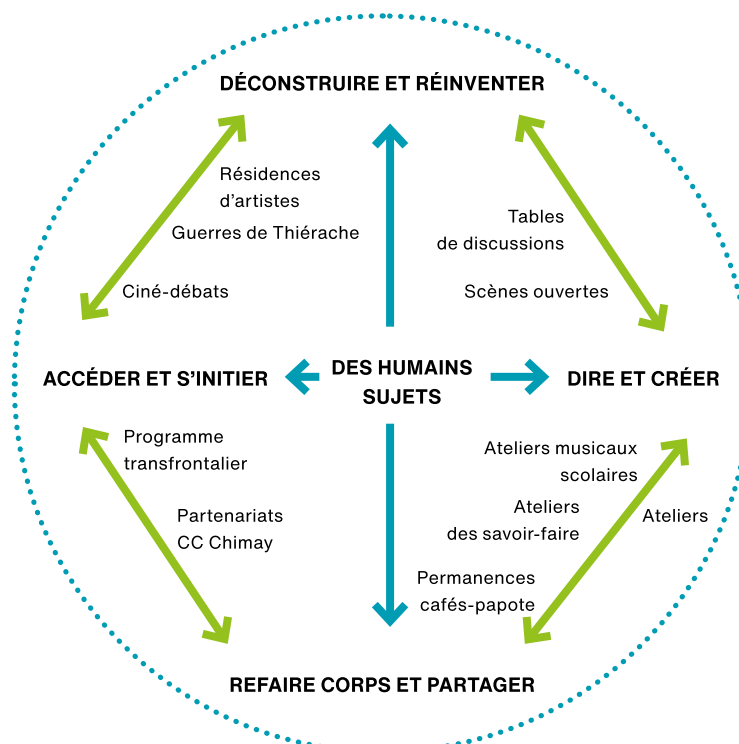
Guidés par l'outil mis à disposition des centres culturels par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous avons réfléchi au positionnement de nos projets pour le contrat-pro-

gramme 2026-2030. Comment ces projets répondent-ils aux quatre axes directeurs possibles de l'action culturelle :

Accéder et s'initier ↔ Dire et créer
Refaire corps et partager ↔ Déconstruire et réinventer

Nous avons positionné sur les axes de la boussole les différentes actions culturelles envisagées, qui vous seront présentées ci-dessous.

Notre rôle est d'accompagner les usagers selon leurs envies, leurs besoins et leurs compétences, et non de leur proposer uniquement un catalogue d'activités. Il s'agit de dépasser la simple relation de consommation pour adopter une approche plus responsable et active.



04 Les axes transversaux

Hormis les enjeux, qui découlent de l'analyse partagée, nous avons défini 4 axes transversaux. Ceux-ci proviennent des interactions avec notre public et nos partenaires, mais aussi de l'analyse de nos propres forces et faiblesses :

- **La musique vivante**
- **La participation citoyenne**
- **Le débat**
- **L'accueil**

Quelle que soit l'action culturelle proposée, un de ces 4 axes sera nécessairement présent.

05 L'enjeu n°1, Les Frontières

Objectifs généraux :

- Promouvoir l'ouverture sur le monde ;
- Stimuler l'esprit critique ;
- Favoriser la coopération (notamment transfrontalière) ;
- Allumer la flamme de la culture chez les enfants des écoles ;
- Partage et solidarité entre générations.

PROJET 1

Les voisins

Les Voisins est l'un des deux projets de l'enjeu.

Cette dénomination recouvre toutes les actions culturelles exécutées en partenariat avec d'autres parties prenantes.

Programme transfrontalier

Le Centre Culturel de Momignies a noué des relations fortes avec la Ville d'Hirson, et dans une moindre mesure Anor, de l'autre côté de la frontière. Nous échangerons une programmation musicale (principalement Jazz, mais aussi classique grâce aux Concerts de poche) et théâtrale avec leur service de la culture. Nos artistes locaux se produiront à Hirson, et vice-versa. Nous accueillerons également le projet Micro-folie à destination des écoles et du public jeune.

Un projet Interreg a par ailleurs déjà été déposé en 2024.

Ateliers musicaux scolaires

Dès la rentrée scolaire de 2024-2025, le Centre Culturel organisera avec les écoles primaires de l'entité un atelier musical dont l'objectif est de créer sur une année scolaire avec les élèves une chanson de A à Z : paroles, musique et chant, jusqu'à la production sur scène. Qui évoluera au fil des années.

Partenariats avec le Centre Culturel de Chimay

Nous avons développé un lien organique fort avec le Centre Culturel de Chimay. Nous souhaitons le développer encore plus à l'avenir, en organisant des activités communes.

Plusieurs projets sont sur la table : entre autres dans le cadre de l'utilisation du RAVel entre Chimay et Momignies.

Les partenaires

- Villes d'Hirson et d'Anor
- Centre Culturel de Chimay
- Les écoles de l'entité de Momignies

Publics

Ce projet vise tout public + les enfants des écoles primaires.

PROJET 2

Électrochoc

Électrochoc est le nom choisi pour notre deuxième projet de l'enjeu. Il désigne toutes les actions culturelles qui mettent en jeu le débat, la réflexion. Ce projet encourage à la fois une réflexion personnelle et une réflexion en groupe pour mener à une transformation. Il vise à explorer et remettre en question les convictions et les valeurs profondément ancrées. Les publics seront invités à se confronter à leurs propres idées, à sortir de leur zone de confort et remettre en question leur façon de penser, aussi bien au niveau individuel que collectif.

Ciné-débats

Programmation et diffusion de films (1 x mois), suivis de débats avec un.e intervenant.e extérieur.e. Une thématique spécifique sera choisie par année.

La programmation tentera d'être suffisamment variée pour s'adresser alternativement à des publics d'âges différents.

Tables de discussion

Dans un quotidien de plus en plus anxiogène, le partage du savoir est le seul antidote. La condition, c'est d'engager le public à être lui-même acteur.

Les tables de discussion sont un mode de savoir participatif sur un sujet d'actualités. Le sujet est décidé à l'avance avec les participants. Un spécialiste du sujet est invité pour partager son éclairage, comme introduction à la discussion. Ensuite, chacun apporte son regard, son questionnement sur le sujet, dans le respect et l'écoute des opinions divergentes.

Ateliers

En partenariat avec la province du Hainaut, un ensemble d'ateliers créatifs, aussi bien pour enfants que pour adultes, sont dispensés par le Centre Culturel : théâtre, danse, dessin et peinture, musique, ...

Les guerres de Thiérache

Zone frontalière, zone de conflits, la Thiérache a connu presque 5 siècles de guerres ininterrompues : guerre de possession entre la France et l'Espagne, guerres de religion, Grande Guerre, ligne Maginot, Libération de la Belgique en 44 à Cendron...

Le Centre Culturel veut entamer un cycle de conférences et d'interventions artistiques sur cette thématique. Cette action pourra être liée à l'action Résidence d'artistes que vous trouverez plus loin.

Les partenaires

- Écran large sur tableau noir
- ULB
- UCL
- CeGeSoma (Centre d'Étude Guerres et Société)
- Asbl Devoir de Mémoire
- ...

Le public

Tout public

06 L'enjeu n°2, la Maison pour Tous

Objectifs généraux

- Permettre au public d'être acteur de la culture
- Accompagner et soutenir les artistes locaux
- Favoriser les rencontres et la collaboration
- Faire du Centre un lieu de convivialité
- Favoriser l'échange de savoir-être et de savoir faire

PROJET 1

Le Foyer

Dans le monde du spectacle, le foyer est le bar du théâtre. Mais pour chacun de nous, c'est aussi son chez soi, son home sweet home, l'endroit où l'on se sent bien. Notre ambition est de transformer l'actuelle buvette du Kursaal en un lieu accueillant et chaleureux, un espace modulable, de créations et d'échanges à taille humaine.

Atelier des savoir-faire

Les habitants de l'entité, en fonction de leurs compétences, de leurs envies, de leurs disponibilités, proposent des activités aux autres habitants. L'idée est de partager les savoirs et les expériences et de transformer le consommateur en acteur. Clairement, l'Atelier des savoir-faire appartient plus au champ socio-culturel que strictement culturel. Cet atelier répond aux attentes, plusieurs fois formulées par les personnes interrogées au travers des questionnaires dans le cadre de l'analyse partagée : trouver leur place et être considérés pour ce qu'ils font.

Comment ? Madame X pratique l'aquarelle depuis des années. On organise avec elle un stage de découverte de cette pratique, ouvert à tous. Quelques personnes participent. Parmi elles, Monsieur Y est un as du potager. Nous allons organiser avec lui des sessions « Comment faire son potager ? ». Et ainsi, de proche en proche, on crée un réseau d'échanges et de partage des connaissances. Chacun est porteur d'un savoir et d'une expérience dignes d'être partagés.

Permanences / Cafés papote

Le Foyer sera un lieu ouvert, « un lieu de rien », un espace potentiel, une page blanche prête à accueillir de nouvelles idées ou créations, un endroit où se retrouver, que l'on sait accessible à des moments déterminés. C'est l'occasion d'y échanger avec le personnel du Centre, avec d'autres habitants autour d'une tasse de café. C'est l'idée de faire du Centre un Tiers-Lieu, un endroit transitionnel entre la maison et le travail, un lieu que les habitants vont petit-à-petit s'approprier sans crouler sous le poids de la grande culture.

Public

Ces activités concernent tous publics.

PROJET 2

Vis ta culture

“Et si c’était moi la culture ?”

Voilà la réflexion que nous voulons faire germer dans l’esprit de notre public.

“Vis ta culture” vise à offrir des espaces, des infrastructures, des outils, des connaissances et des savoir-faire qui permettront au(x) public(s) de s’exprimer artistiquement. Le Centre culturel, par ce projet, veut encourager et promouvoir la culture locale et permettre à tout un chacun de participer activement à la vie culturelle de sa région. En accompagnant le public dans sa démarche artistique, nous voulons légitimer sa place dans la vie culturelle. Cette légitimité du public-acteur amènera, nous l’espérons, vers une demande de participation grandissante, une curiosité générale, un attrait pour la diversité culturelle, les échanges de connaissances artistiques et culturels et l’enrichissement interpersonnel.

Scène ouverte

Chaque mois, depuis septembre 2024, le Centre culturel organise une scène ouverte, permettant à divers artistes de se produire. Cet événement est une occasion pour les musiciens, les poètes, les artistes de stand-up, et toute personne souhaitant partager son talent de monter sur scène. Les participants peuvent s’inscrire le jour même et présenter des performances variées, allant de la musique à la danse, en passant par la poésie et le conte. L’événement est gratuit et ouvert à tous, favorisant ainsi un espace d’expression artistique accessible à la communauté

Ils sont accueillis, conseillés et accompagnés par l’équipe de musiciens et le régisseur du Centre.

Alternativement, désireux de présenter de jeunes artistes wallons méconnus et prometteurs à notre public, nous proposerons une scène ouverte de stand-up, en association avec le Punch Comedy Club. L’objectif est de permettre à ces artistes débutants de rôder et de tester leur spectacle devant un public bienveillant.

Le Centre accueillera un artiste par an, pour un projet au long cours avec la population. Toutes les disciplines sont ici envisagées :

cinéma, théâtre, musique, danse, arts plastiques.

La condition, c’est que les habitants de l’entité soient parties prenantes dans le processus créatif de l’artiste.

Les Ateliers

Le Centre organise des ateliers (voir plus haut), accueille dans ses locaux les cours de musique de l'Académie de la Botte du Hainaut. Le Centre sera la plateforme dans laquelle les élèves pourront se produire devant le public.

Résidence d'artistes

Le Centre accueillera un artiste par an, pour un projet au long cours avec la population. Toutes les disciplines sont ici envisagées : cinéma, théâtre, musique, danse, arts plastiques. La condition, c'est que les habitants de l'entité soient parties prenantes dans le processus créatif de l'artiste, d'une manière ou d'une autre, à définir en cours d'élaboration du projet.

Une première phase de test de ce processus sera déjà expérimentée pendant la saison 2024-2025, avec l'intervention du cinéaste Marco Perri dans un projet de film participatif sur la ligne Maginot.

Les partenaires potentiels

- Punch Comedy Club
- Les Jeunesses Musicales
- ABH
- MJM
- Fanfares
-

Public

Tous publics



07 Diffusion

Pour le contrat programme 2026 – 2030, le Centre culturel de Momignies va fournir un gros effort pour améliorer la diffusion de sa programmation.

Cela passera nécessairement par des actions dans différentes directions.

Mobilité

Comme l'analyse partagée du territoire nous l'a déjà montré, Momignies est une entité constituée de 7 villages relativement distants les uns des autres. Concrètement, la voiture est actuellement le seul moyen de transport. Le Centre va tenter de mettre en place des initiatives de covoiturage pour améliorer l'accessibilité du Kursaal.

Accessibilité financière

Le Centre s'est toujours évertué à maintenir les places à un prix modique. Nous testons actuellement une formule de fidélité de 11 tickets pour le prix de 10.

Nous sommes aussi partenaires d'Art. 27

Rénovation du Kursaal

Une donnée à prendre en considération est la rénovation et l'isolation du Kursaal. Ces travaux importants sont prévus, mais pas encore exactement planifiés. Ils devraient, sans aucune certitude (la gestion des travaux dépend de la commune de Momignies), commencer en 2026, pendant une période encore indéterminée à ce stade.

Cela aura sans aucun doute un impact sur les activités du Centre Culturel. Ce sera l'occasion pour nous de décentraliser nos activités dans les diverses salles communales présentes dans les villages. Nous veillerons également à en organiser dans des lieux insolites de la commune.

08 Évaluations

Il nous faut d'abord distinguer **l'évaluation continue**, effectuée au jour le jour après chaque activité, de **l'évaluation des résultats et de l'impact** de nos actions, qui s'inscrivent dans un temps plus long.

Évaluation continue

L'évaluation continue permet de relever des données quantitatives et qualitatives au fil de l'eau, nécessaires à l'évaluation globale des résultats et de l'impact.

Ces données sont principalement, mais pas exclusivement :

- Nombre de public présent à chaque activité
- Satisfaction de ce public par rapport à l'activité (via un questionnaire)
- Satisfaction des artistes présents (via questionnaire)

Les données collectées sur nos activités récurrentes seront analysées pour mesurer deux aspects : premièrement, l'évolution de leur succès au fil du temps (en termes de participation, satisfaction, et diversité du public), et deuxièmement, leur impact croissant sur l'exercice des droits culturels de notre communauté.

Évaluation des résultats et de l'impact

Définition des objectifs

Le Centre Culturel définit ses objectifs stratégiques selon la méthode **SMART** : ceux-ci doivent être Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis. L'équipe du Centre Culturel va se réunir collectivement pour décrire les objectifs SMART en fonction des enjeux définis. Bien entendu, la méthode SMART n'est pas une méthode absolue, mais doit plutôt être considérée comme une guide qui permet d'éviter de se fixer des objectifs trop vagues.

D'autre part, l'évaluation doit tenir compte de la boussole des droits culturels et veiller à ce que les actions s'inscrivent dans les deux axes directeurs :

Accéder et s'initier ↔ Dire et créer

Refaire corps et partager ↔ Déconstruire et réinventer

À titre d'exemple, un objectif SMART pour l'action « Atelier des savoir-faire » de l'enjeu 2, la Maison pour tous pourrait être :

En fin d'année 2026, 5 habitants de Momignies auront proposé chacun un Atelier de Savoir-Faire à la communauté, pour une participation récurrente d'une vingtaine de membres, contribuant ainsi aux axes directeurs Dire et créer et Refaire corps et partager

Debriefing interne

Chaque activité mise en place par le Centre Culturel fera l'objet d'un débriefing par le personnel du centre.

Dans la mesure où la plupart de nos activités se déroulent sur un temps assez long, avec une récurrence régulière, il est nécessaire d'adopter une temporalité particulière pour nos évaluations.

Chaque activité singulière sera évaluée à court terme pour répondre à des questions immédiates : y a-t-il eu des problèmes techniques ? Que pouvons-nous améliorer pour la prochaine session ? etc...

Après 6 mois, une première évaluation de moyen terme sera mise en place pour évaluer la pertinence du projet, son adéquation avec les objectifs généraux, etc...

Enfin, une évaluation annuelle tirera les enseignements nécessaires pour mettre en place l'année suivante.

Débriefing des partenaires

Nous procéderons annuellement à un débriefing des activités avec nos principaux partenaires.

Ce débriefing se fera sur base d'entretiens et de groupe de discussion pour approfondir la compréhension des expériences de chacun.

Conseil d'Orientation

Le Conseil d'Orientation se réunira 4 fois par an.

L'ensemble des données recueillies par l'équipe du Centre Culturel, données issues de l'évaluation continue, des débriefings d'équipe et des débriefings des partenaires, seront fournies pour analyse au Conseil d'Orientation.

Organe d'Administration

Le résultat de l'analyse fournie par le Conseil d'Orientation sera ensuite validé chaque année par l'Organe d'Administration.

Dans la mesure où la plupart de nos activités se déroulent sur un temps assez long, avec une récurrence régulière, il est nécessaire d'adopter une temporalité particulière pour nos évaluations.

Ce qu'il faut retenir du point de vue du Centre Culturel

Les processus d'évaluation du contrat programme actuel n'ont été ni formalisés ni structurés.

C'est la raison pour laquelle nous proposons de nous appuyer sur deux outils éprouvés, **SMART** et la **boussole des droits culturels**, pour effectuer une évaluation des résultats et de l'impact de nos actions culturelles.

En parallèle, nous procéderons à une évaluation continue visant à mesurer des indicateurs de performances clairs et chiffrés.

Budget

07

01 Aides financières directes

INSTITUTION	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fédération Wallonie Bruxelles	127 114 €	129 656 €	132 249 €	134 894 €	137 592 €	140 344 €	143 151 €
Commune de Momignies	56 330 €	57 457 €	58 606 €	59 778 €	60 973 €	62 193 €	63 437 €
Subside emploi non marchand	55 000 €	56 100 €	57 222 €	58 366 €	59 534 €	60 724 €	61 939 €
Subside APE	41 800 €	42 636 €	43 489 €	44 358 €	45 246 €	46 151 €	47 074 €
Fonds Maribel	21 000 €	21 420 €	21 848 €	22 285 €	22 731 €	23 186 €	23 649 €
Province du Hainaut	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €
TOTAL	305 285 €	309 544 €	315 690 €	321 959 €	328 354 €	334 877 €	341 529 €

Base 2024

02 Aides financières indirectes (Commune de Momignies)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Animateurs socio-culturels (1,5 ETP)							
DÉPENSES							
salaire	52 605,67	64 026,34	64 986,74	65 961,54	66 950,96	67 955,22	68 974,55
PV	4 698,53	4 732,86	4 803,85	4 875,91	4 949,05	5 023,29	5 098,63
Cotisation	17 652,03	19 273,66	19 562,76	19 856,21	20 154,05	20 456,36	20 763,21
TOTAL	74 956,23	88 032,86	89 353,35	90 693,65	92 054,06	93 434,87	94 836,39
RECETTES							
APE	7 215,59	7 215,59	7 215,59	7 215,59	7 215,59	7 215,59	7 215,59
Réd Cotis	8 329,32	8 464,63	8 591,60	8 720,47	8 851,28	8 984,05	9 118,81
Maribel	15 953,28	16 192,58	16 435,47	16 682,00	16 932,23	17 186,21	17 444,01
TOTAL	31 498,19	31 872,80	32 242,66	32 618,06	32 999,10	33 385,85	33 778,41
TOTAL	43 458,04	56 160,06	57 110,70	58 075,59	59 054,96	60 049,02	61 057,98

Personnel d'entretien 12h/sem

DÉPENSES							
salaire	10451,5	11 028,68	11 194,11	11 362,02	11 532,45	11 705,44	11 881,02
PV	571,43	813,10	825,30	837,68	850,24	862,99	875,94
Cotisation	3229,51	3 407,86	3 458,98	3 510,86	3 563,53	3 616,98	3 671,23
TOTAL	14 252,44	15 249,64	15 478,38	15 710,56	15 946,22	16 185,41	16 428,19
chèques-repas	1 679,22 €	1 679,22 €	1 679,22 €	1 679,22 €	1 679,22 €	1 679,22 €	1 679,22 €

Une indexation de 1,5% est appliquée sur les salaires.

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
ÉNERGIES BÂTIMENTS KURSAAL ET CENTRE CULTUREL							
électricité	3000,00	3060,00	3121,20	3183,62	3247,29	3312,24	3378,48
eau	250,00	255,00	260,10	265,30	270,61	270,02	275,42
mazout	11400,00	11628,00	11860,56	12097,77	12339,73	12586,52	12838,25
TOTAL	14 650,00	14 943,00	15 241,86	15 546,69	15 857,63	16 168,78	16 492,15

une indexation de 2% est appliquée sur les prix de l'énergie.

CHARGES D'EMPRUNTS

	24 104,00	3 703,03	2 087,33	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AIDES INDIRECTES	98 143,70	91 734,95	91 597,49	91 012,06	92 538,03	94 082,43	95 657,55

Nous constatons une nette diminution de la charge d'emprunts à partir de 2025. Cependant, il faudra alors intégrer les charges d'emprunts supplémentaires engagées suite aux gros travaux de rénovation du Kursaal qui auront lieu en 2025/2026.

Notons également que les coûts énergétiques devront sensiblement baisser après les travaux.

03 Budget prévisionnel 2026 – 2030

CODE	INTITULÉ	2026	2027	2028	2029	2030
PRODUITS		365 386	372 651	380 062	387 622	395 332
70	Chiffre d'affaires	59 500	60 690	61 904	63 142	64 405
	Ateliers/Stages	2 500	2 550	2 601	2 653	2 706
	Cinéma	3 000	3 060	3 121	3 184	3 247
	Spectacles vivants (musique/théâtre)	10 000	10 200	10 404	10 612	10 824
	Location Kursaal	2 500	2 550	2 601	2 653	2 706
	Festivités diverses	25 000	25 500	26 010	26 530	27 061
	Foyer	12 000	12 240	12 485	12 734	12 989
	Publicité « À travers nos villages »	4 500	4 590	4 682	4 775	4 871
73	Cotisations - dons - subsides	305 286	311 361	317 559	323 880	330 327
	Cotisations des membres	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250
	Subside Commune Momignies	56 330	57 457	58 606	59 778	60 974
	Subside Fédération Wallonie Bruxelles	129 655	132 248	134 893	137 591	140 343
	Subside personnel non marchand	55 000	56 100	57 222	58 366	59 534
	Fonds Maribel	21 000	21 420	21 848	22 285	22 731
	Points passeports APE (Forem)	41 800	42 636	43 489	44 358	45 246
	Subside Province du Hainaut	250	250	250	250	250
75	Produits financiers	600	600	600	600	600
	Produits financiers	600	600	600	600	600

CHARGES		365 214	371 858	378 634	385 546	392 596
60	Approvisionnements et Marchandises	114 870	117 162	119 501	121 885	124 318
	Matériel bureautique	4 500	4 590	4 682	4 775	4 871
	Renting ordinateurs	4 500	4 590	4 682	4 775	4 871
	Renting imprimante	1 870	1 907	1 946	1 984	2 024
	Alarme	400	408	416	424	433
	Assurances	2 600	2 652	2 705	2 759	2 814
	Frais de communication : Tel, GSM, Internet	2 000	2 040	2 081	2 122	2 165
	Frais de mission	4 500	4 590	4 682	4 775	4 871
	Promotion, relations publiques	5 000	5 100	5 202	5 306	5 412
	Site Internet	500	505	510	515	520
	Publicité	2 500	2 550	2 601	2 653	2 706
	Charges directes des activités					
	- Ateliers/stages	7 000	7 140	7 283	7 428	7 577
	- Cinéma	7 000	7 140	7 283	7 428	7 577
	- Musique	25 000	25 500	26 010	26 530	27 061
	- Programme transfrontalier	7 500	7 650	7 803	7 959	8 118
	- Action culturelle	40 000	40 800	41 616	42 448	43 297
61	Services et biens divers	10 700	10 914	11 132	11 355	11 582
	Honoraires comptabilité	5 500	5 610	5 722	5 837	5 953
	Frais de secrétariat social	5 200	5 304	5 410	5 518	5 629
62	Rémunérations	210 644	214 751	218 941	223 214	227 573
	Rémunérations	154 409	157 497	160 647	163 860	167 137
	Charges patronales	50 955	51 974	53 014	54 074	55 155
	Chèques repas	5 280	5 280	5 280	5 280	5 280
64	Autres charges d'exploitation	29 000	29 030	29 061	29 092	29 124
	Convention commune	27 500	27 500	27 500	27 500	27 500
	Droits d'auteurs et droits de reproduction	1 500	1 530	1 561	1 592	1 624
	Total des produits	365 386	372 651	380 062	387 622	395 332
	Total des charges	365 214	371 858	378 634	385 546	392 596
	RÉSULTAT	172	794	1 428	2 076	2 736

04 Conclusion

Le Centre culturel de Momignies s'engage dans une démarche de transformation visant à inscrire son action dans une perspective durable et structurante pour le territoire. Cette approche se distingue par la volonté de s'éloigner d'une programmation strictement événementielle pour privilégier des actions culturelles régulières et pérennes. En instaurant une fréquence accrue et mieux définie des activités, le centre souhaite renforcer son ancrage territorial et sa capacité à mobiliser les habitants autour de projets culturels qu'il promeut.

Au cœur de cette dynamique, la participation active des citoyens occupe une place essentielle. Les initiatives, comme les scènes ouvertes initiées cette année, désormais appelées à devenir des rendez-vous incontournables, offrent à chacun un espace d'expression et de rencontre. Ces événements réguliers ne sont pas seulement des moments festifs, mais des opportunités pour les habitants de s'impliquer, de créer, et de partager leurs talents, contribuant ainsi à tisser un lien fort entre le centre culturel et la population, mais aussi, petit à petit, entre les générations, comme nous le voyons déjà concrètement aujourd'hui.

Par ailleurs, le Centre culturel de Momignies entend fédérer ses différents ateliers autour d'un projet commun, mené sous la direction d'un artiste invité. Cette initiative ambitieuse vise à stimuler la créativité collective et à offrir une expérience artistique unique, tout en valorisant les compétences et les contributions des participants. Elle s'inscrit dans une logique de collaboration et d'échange, où chaque citoyen peut trouver sa place et contribuer à une œuvre commune porteuse de sens.

La reconduction du contrat-programme permettra au Centre culturel de poursuivre son évolution vers un modèle plus participatif et structurant, consolidant ainsi son rôle de moteur culturel pour le territoire de Momignies. Avec cette vision renouvelée, le centre aspire à devenir un espace de référence où culture, créativité et citoyenneté se rencontrent pour bâtir un avenir commun riche et inspirant.

**Centre
culturel
de Momignies**

